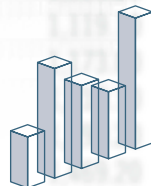




Mai 2003

www.strategis.gc.ca/statistiquespe

| | | |
|----------|-------|----------|
| 853.7 | 81.9 | 771.8 |
| 834.8 | 89.4 | 745.4 |
| 868.2 | 98.6 | 769.6 |
| 910.9 | 101.5 | 809.4 |
| 934.5 | 112 | 822.5 |
| 973 | 120.5 | 852.5 |
| 993.7 | 132.6 | 861.1 |
| 1,039.20 | 140.1 | 899.1 |
| 1,119.10 | 144 | 975.1 |
| 1,173.00 | 157.4 | 1,015.60 |
| 1,210.10 | 170.5 | 1,039.60 |
| 1,299.20 | 189.8 | 1,109.40 |
| 1,469.20 | 253.6 | 1,215.60 |



Principales statistiques relatives aux petites entreprises

On peut obtenir cette publication sur supports multiples, sur demande. Communiquer avec le Centre de diffusion de l'information dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication, s'adresser également au :

Centre de diffusion de l'information

Direction générale des communications et du marketing

Industrie Canada

Bureau 268D, tour Ouest

235, rue Queen

Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466

Télécopieur : (613) 954-6436

Courriel : publications@ic.gc.ca

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (<http://www.strategis.gc.ca/statistiquespe>).

Autorisation de reproduction : À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à copyright.droitdauteur@communication.gc.ca.

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue Iu4-32/2003F

ISBN 0-662-88301-2

53869F

Also available in English under the title Key Small Business Statistics.



Contient 50 p. 100 de matières recyclées.

Table des matières

- 2 Quelle est la définition d'une petite entreprise?
- 2 Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?
- 6 *Où les travailleurs autonomes se situent-ils?*
- 7 Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?
- 9 *Statistiques sur les faillites*
- 9 Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?
- 11 Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?
- 14 Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?
- 19 Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?
- 22 Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?
- 23 Qui sont les travailleurs autonomes?
- 23 Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?
- 27 Dans quelle mesure le travail autonome a-t-il contribué à la création d'emplois?
- 30 Les travailleurs autonomes font-ils de plus longues heures que les employés?
- 32 Combien y a-t-il de femmes parmi les entrepreneurs de petites entreprises?
- 33 *Les entreprises dont la propriété est majoritairement féminine se voient-elles refuser plus souvent une demande de crédit bancaire que celles dont la propriété est majoritairement masculine?*
- 34 Les PME innovent-elles autant que les grandes entreprises?
- 38 Combien de petites entreprises utilisent les affaires électroniques?

Quelle est la définition d'une petite entreprise?

La taille d'une entreprise se définit de diverses façons : par la valeur de ses ventes ou expéditions annuelles, par son revenu annuel brut ou net, par la taille de ses actifs ou par le nombre de ses employés. De nombreuses institutions définissent les petites entreprises en fonction de leurs besoins. Ainsi, l'Association des banquiers canadiens classe une autorisation de prêt de moins de 250 000 \$ dans la catégorie des petites entreprises, alors que la Société pour l'expansion des exportations entend par petites entreprises ou « exportateurs émergents » les entreprises dont les ventes à l'exportation sont inférieures à 1 million de dollars. Industrie Canada utilise souvent une définition basée sur le nombre d'employés : une entreprise productrice de biens est considérée « petite » si elle compte moins de 100 employés, tandis que dans le cas des entreprises qui offrent des services, le point limite se chiffre à 50 employés. Au-delà de ce chiffre, et jusqu'à concurrence de 500 employés, une entreprise est considérée moyenne. L'acronyme « PME » (petites et moyennes entreprises) sert à englober tous ces éléments de l'économie.

Comme on le verra, en pratique, les rapports sur les petites entreprises peuvent rarement adhérer à une définition stricte car les données disponibles comportent des limites.

Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?

Le Registre des entreprises de Statistique Canada fait le compte des établissements commerciaux et publie les résultats deux fois par année. Pour figurer parmi les établissements commerciaux¹, une entreprise doit compter au moins un employé rémunéré, avoir un chiffre d'affaires annuel de 30 000 \$, ou être constituée en société et avoir produit au moins une déclaration fédérale de revenus des sociétés au cours des trois années antérieures.

En juin 2002, le Canada comptait environ 2,2 millions d'entreprises (tableau 1). Environ la moitié de tous les établissements commerciaux sont appelés des « entreprises employeuses » car ils ont un personnel rémunéré d'au moins une personne (peut-être le propriétaire). Les entreprises sont qualifiées d'« indéterminées » lorsqu'on ne peut déterminer le nombre d'employés, le cas échéant; il se peut que ces entreprises emploient des travailleurs contractuels. Les entreprises indéterminées représentent l'autre moitié de l'ensemble des établissements commerciaux au Canada.

Environ 58 % de toutes les entreprises sont situées en Ontario et au Québec; 35 %, dans les provinces de l'Ouest et 6 %, dans les provinces de l'Atlantique. La répartition des entreprises employeuses par province est presque la même que celle de l'ensemble des établissements commerciaux.

¹ Statistique Canada utilise quatre unités commerciales statistiques normalisées pour la compilation des statistiques. Les établissements constituent la plus petite unité ou le plus petit regroupement pour lequel des données sont publiées. Les établissements doivent répondre aux critères suivants :

- a) produire une série homogène de biens ou de services;
- b) ne pas dépasser les limites d'une province; et
- c) fournir des données sur la valeur de la production, conjuguée au coût des principaux intrants intermédiaires, ainsi que le coût et la quantité de la main-d'oeuvre utilisés dans la production.

Par exemple, une unité commerciale qui fournit des renseignements comptables indépendants au gouvernement sur les taxes de vente et les retenues salariales serait reconnue comme un établissement commercial distinct.

Tableau 1 Nombre total d'établissements commerciaux et nombre d'établissements par rapport à la population provinciale ou territoriale et au produit intérieur brut, juin 2002

| Provinces et territoires | Nombre d'établissements commerciaux | | | Nombre d'établissements par 1 000 habitants | PIB par établissement commercial (milliers de \$) |
|---------------------------|-------------------------------------|-------------------------|------------------|---|---|
| | Total | Entreprises employeuses | Indéterminé* | | |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 25 832 | 17 371 | 8 461 | 48,6 | 533 |
| Île-du-Prince-Édouard | 10 581 | 7 020 | 3 561 | 75,4 | 329 |
| Nouvelle-Écosse | 51 687 | 31 357 | 20 330 | 54,7 | 488 |
| Nouveau-Brunswick | 44 556 | 27 509 | 17 047 | 58,9 | 460 |
| Québec | 494 583 | 240 787 | 253 796 | 66,3 | 464 |
| Ontario | 772 446 | 344 276 | 428 170 | 63,8 | 575 |
| Manitoba | 75 566 | 36 077 | 39 489 | 65,7 | 459 |
| Saskatchewan | 95 526 | 40 647 | 54 879 | 94,6 | 349 |
| Alberta | 285 095 | 136 499 | 148 596 | 91,2 | 531 |
| Colombie-Britannique | 311 342 | 156 535 | 154 807 | 75,0 | 420 |
| Territoire du Yukon | 2 874 | 1 698 | 1 176 | 96,8 | 415 |
| Territoires du Nord-Ouest | 2 707 | 1 805 | 902 | 65,4 | 1 186 |
| Nunavut | 803 | 622 | 181 | 27,9 | 1 122 |
| Total – Canada | 2 173 598 | 1 042 203 | 1 131 395 | 69,0 | 503 |

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2002; Comptes nationaux des revenus et dépenses, 2001; Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires, octobre 2002.

Note* : La catégorie « Indéterminé » représente les entreprises, constituées en société ou non, qui n'ont pas d'employés. Le Registre des entreprises qualifie une entreprise d'« indéterminée » quand il est impossible de confirmer, au moyen d'une feuille de paie, qu'elle compte des employés rémunérés. L'entreprise pourrait employer des travailleurs à contrat.

Par rapport à la population, c'est dans les provinces de l'Ouest, au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard que les établissements commerciaux sont les plus nombreux. Les plus fortes concentrations se retrouvent au Yukon et en Saskatchewan, où elles s'élèvent respectivement à 96,8 et 94,6 établissements par millier d'habitants. Le Nunavut, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont les provinces où le nombre d'établissements par millier d'habitants est le plus faible. En Ontario et au Québec, la concentration des établissements est inférieure à la moyenne nationale, qui est de 69,0, puisqu'elle est respectivement de 63,8 et 66,3 établissements par millier d'habitants.

En ce qui concerne le produit intérieur brut (PIB) par établissement commercial selon la province, c'est l'Ontario qui arrive en tête avec 575 000 \$ par établissement; Terre-Neuve-et-Labrador et l'Alberta dépassent aussi la moyenne nationale de 503 000 \$, alors que l'Île-du-Prince-Édouard et la Saskatchewan obtiennent les ratios les plus faibles. Sauf pour l'Alberta, les provinces où le nombre des établissements commerciaux par millier d'habitants dépasse la moyenne ont toutes un PIB moyen par établissement inférieur à la moyenne.

Parmi les entreprises employeuses, qui se chiffrent à un peu plus de 1 million, moins de 3 000, soit 0,3 %, ont plus de 500 employés. La plupart (98 %) en comptent moins de 100, 75 % en comptent moins de 10 et 58 % n'ont que 1 à 4 employés (tableau 2).

Tableau 2 Nombre d'établissements commerciaux selon le secteur et la taille d'entreprise (nombre d'employés), juin 2002

| Nombre d'employés | Pourcentage cumulé des entreprises employeuses | Nombre d'établissements commerciaux | | |
|--|--|-------------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
| | | Total | Secteur producteur de biens+ | Secteur producteur de services+ |
| Indéterminé* | | 1 131 395 | 313 539 | 817 856 |
| <i>Total des entreprises employeuses</i> | 100,0 % | 1 042 203 | 245 034 | 797 169 |
| 1-4 | 58,0 % | 604 409 | 151 919 | 452 490 |
| 5-9 | 74,9 % | 175 989 | 35 195 | 140 794 |
| 10-19 | 86,4 % | 120 175 | 24 044 | 96 131 |
| 20-49 | 94,7 % | 85 975 | 18 831 | 67 144 |
| 50-99 | 97,7 % | 31 452 | 8 008 | 23 444 |
| 100-199 | 99,1 % | 14 671 | 4 281 | 10 390 |
| 200-499 | 99,7 % | 6 752 | 2 136 | 4 616 |
| 500+ | 100,0 % | 2 780 | 620 | 2 160 |
| Grand total | | 2 173 598 | 558 573 | 1 615 025 |

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2002.

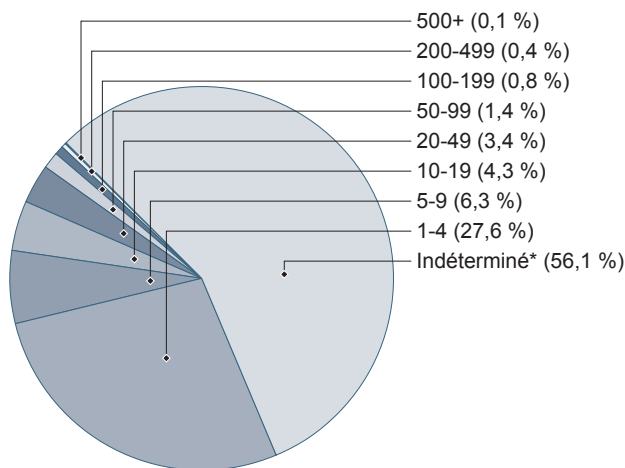
Note* : La catégorie « Indéterminé » représente les entreprises constituées en société ou non qui n'ont pas d'employés. Le Registre des entreprises qualifie une entreprise d'« indéterminée » quand il est impossible de confirmer, au moyen d'une feuille de paie, qu'elle compte des employés rémunérés. L'entreprise pourrait employer des travailleurs à contrat.

Note+ : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur producteur de biens regroupe les codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 11 à 31-33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

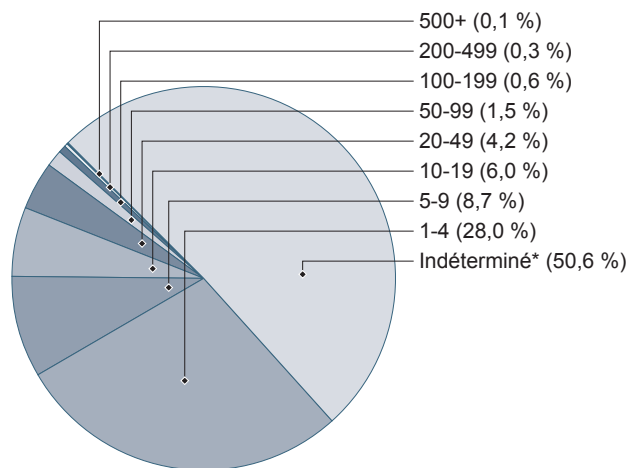
Environ un quart des établissements commerciaux, entreprises indéterminées et entreprises employeuses confondues, fournissent des biens; les autres offrent des services. Les petites entreprises (moins de 100 employés) représentent 97 % des entreprises employeuses du secteur des biens (tableau 2 et graphique 1). Dans le secteur des services, 95 % des entreprises employeuses comptent moins de 50 employés.

Graphique 1 Répartition des établissements commerciaux dans le secteur des biens et dans le secteur des services selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés), décembre 2001

Secteur des biens



Secteur des services



Source : Tableau 2.

Note* : La catégorie « Indéterminé » représente les entreprises, constituées en société ou non, qui n'ont pas d'employés. Le Registre des entreprises qualifie une entreprise d'« indéterminée » quand il est impossible de confirmer, au moyen d'une feuille de paie, qu'elle compte des employés rémunérés. L'entreprise pourrait employer des travailleurs à contrat.

Le tableau 3 illustre la répartition des entreprises employeuses selon la taille de l'entreprise dans chaque province et territoire. Dans l'ensemble, les petites entreprises (moins de 100 employés) représentent entre 97 % et 98 % du total des entreprises employeuses, alors que les moyennes entreprises en représentent entre 1,4 % et 3,0 % et les grandes entreprises, entre 0,1 % et 0,3 % du total. Toutefois, il existe un certain écart entre les provinces; par exemple, il y a un pourcentage plus élevé d'entreprises de 1 à 4 employés au Québec (64 %) qu'en Ontario ou au Manitoba (54 %).

Tableau 3 Entreprises employeuses, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés) dans les provinces et les territoires, juin 2002

| Provinces et Territoires | Total | Entreprises employeuses en pourcentage du total | | | | | | | |
|---------------------------|------------------|---|-------------|-------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | 1-4 | 5-9 | 10-19 | 20-49 | 50-99 | 100-199 | 200-499 | 500+ |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 17 371 | 61,2 | 17,9 | 9,8 | 6,9 | 2,2 | 1,1 | 0,5 | 0,3 |
| Île-du-Prince-Édouard | 7 020 | 58,5 | 17,8 | 11,9 | 7,8 | 2,3 | 1,0 | 0,5 | 0,1 |
| Nouvelle-Écosse | 31 357 | 56,3 | 17,8 | 12,4 | 8,5 | 2,8 | 1,4 | 0,5 | 0,3 |
| Nouveau-Brunswick | 27 509 | 58,4 | 17,6 | 11,7 | 7,8 | 2,5 | 1,1 | 0,5 | 0,2 |
| Québec | 240 787 | 63,7 | 15,4 | 9,6 | 6,7 | 2,5 | 1,2 | 0,6 | 0,3 |
| Ontario | 344 276 | 53,9 | 17,4 | 12,5 | 9,6 | 3,7 | 1,8 | 0,8 | 0,3 |
| Manitoba | 36 077 | 54,1 | 17,3 | 13,1 | 9,6 | 3,4 | 1,4 | 0,8 | 0,3 |
| Saskatchewan | 40 647 | 60,2 | 17,7 | 11,3 | 7,0 | 2,2 | 0,9 | 0,5 | 0,2 |
| Alberta | 136 499 | 58,2 | 16,8 | 11,8 | 8,2 | 3,0 | 1,3 | 0,5 | 0,2 |
| Colombie-Britannique | 156 535 | 58,6 | 17,3 | 11,7 | 7,8 | 2,7 | 1,2 | 0,5 | 0,2 |
| Territoire du Yukon | 1 698 | 53,3 | 18,9 | 13,4 | 9,3 | 2,8 | 1,3 | 0,9 | 0,1 |
| Territoires du Nord-Ouest | 1 805 | 41,7 | 20,2 | 18,2 | 13,2 | 3,6 | 2,2 | 0,8 | 0,1 |
| Nunavut | 622 | 33,0 | 21,2 | 16,9 | 18,0 | 8,0 | 1,9 | 0,8 | 0,2 |
| Total – Canada | 1 042 203 | 58,0 | 16,9 | 11,5 | 8,2 | 3,0 | 1,4 | 0,6 | 0,3 |

Source : Statistique Canada, Registre des entreprises, juin 2002.

Où les travailleurs autonomes se situent-ils?

En un mot, partout. Signalons d'abord que l'expression « travailleur autonome » est utilisée au sens de l'*Enquête sur la population active*, un compte de personnes de Statistique Canada (voir la section **Qui sont les travailleurs autonomes?**). La présente section, par contre, propose un compte d'établissements commerciaux. Ces deux comptes prêtent facilement à confusion en raison de la perception courante que les travailleurs autonomes exploitent leur propre entreprise. Bien que ce soit généralement vrai, les deux comptes sont distincts. Premièrement, une entreprise appartenant à une personne qui s'identifie comme un travailleur autonome et qui figure sur la liste de paie serait considérée comme une entreprise employeuse dans la catégorie de taille appropriée (tableaux 1 à 3). Dans le même ordre d'idées, l'entreprise d'un propriétaire travailleur autonome qui ne figure pas sur la liste de paie et sur laquelle personne d'autre ne figure serait comptabilisée parmi le million d'établissements commerciaux indéterminés. Par contre, bien que de nombreux travailleurs autonomes exploitent une entreprise, pour beaucoup d'autres, ce n'est pas le cas, du moins pas au sens que l'on donne à ce terme dans le Registre des entreprises (voir la section **Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?**). Ces travailleurs seraient ainsi exclus du compte des établissements commerciaux. On ignore le degré de concordance entre les 2,2 millions d'établissements commerciaux au Canada et les 2,3 millions de personnes considérées comme des travailleurs autonomes. Pour en savoir plus sur le travail autonome, consulter la section **Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?** Pour en savoir plus sur l'emploi dans les petites entreprises d'après les données des listes de paie, voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**

Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?

Des milliers d'entreprises commencent ou cessent leurs activités au cours d'une année. Il n'est pas facile de suivre ces entrées et ces sorties. La publication *Variations de l'emploi* de Statistique Canada est la meilleure source à ce sujet; on y compare le nombre d'entreprises pour une année de référence à celui de l'année suivante. Si on constate qu'une entreprise existe au cours de l'année de référence, mais qu'elle n'existe plus l'année suivante, il s'agit d'une « sortie ». Dans le cas contraire, il s'agit d'une « entrée ». D'autres raisons pourraient certes expliquer l'absence d'une entreprise dans le Registre de l'une ou de l'autre année¹, mais les données offrent une bonne vue d'ensemble de la dynamique de l'apparition et de la disparition des entreprises.

Les données de la publication *Variations de l'emploi* sont fondées sur l'information fournie par les employeurs au sujet des retenues salariales (feuillet T4) et ne couvrent donc que les entreprises employeuses. Les données les plus récentes concernent l'exercice 1998-1999. L'unité de comptage d'un employé dans la publication *Variations de l'emploi* est une unité moyenne de main-d'œuvre (UMM), une unité calculée en divisant la masse salariale d'une entreprise par le salaire moyen dans les entreprises de cette taille, dans la même industrie. Les UMM servent à calculer combien de personnes, en moyenne, ont travaillé pour l'entreprise au cours de l'année, c'est-à-dire le niveau d'emploi moyen de l'entreprise.

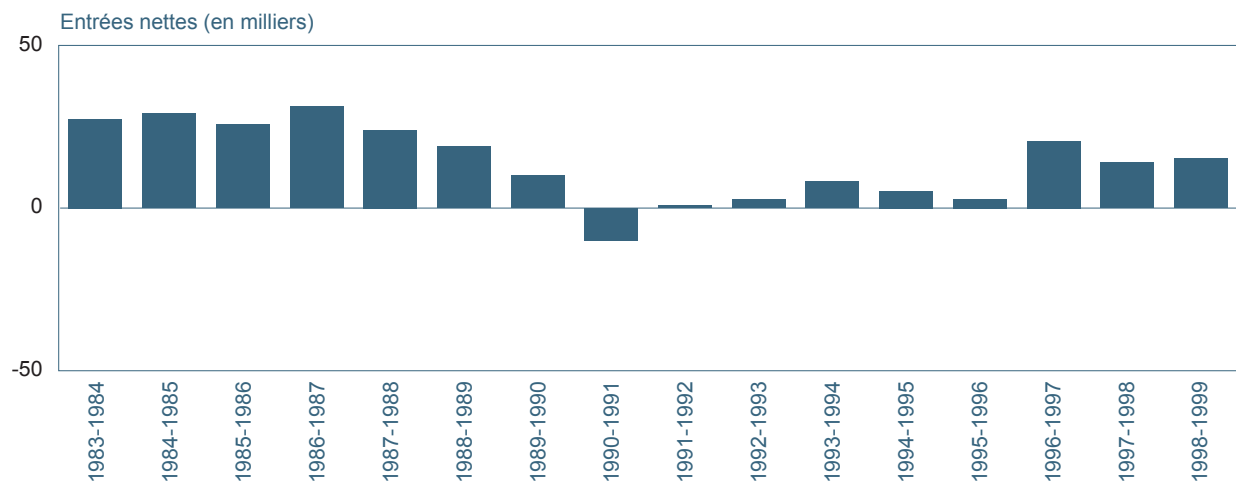
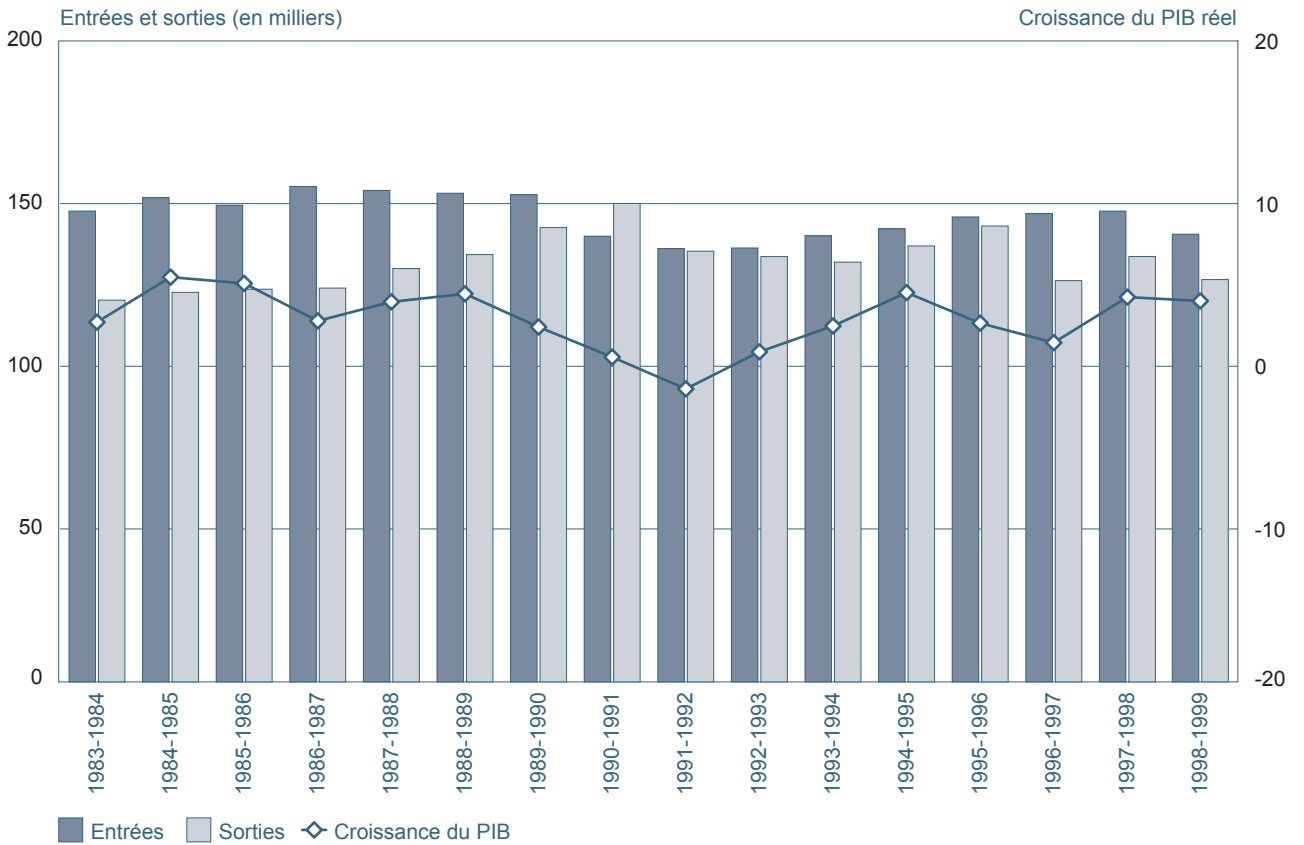
Le graphique 2 illustre le nombre de PME (jusqu'à concurrence de 500 employés) qui ont commencé ou cessé leurs activités chaque année, de 1983 à 1999. Durant une grande partie des années 1980, le nombre d'entrées est resté stable, autour de 150 000 par année, tandis que le nombre de sorties a augmenté régulièrement pour atteindre un sommet de 150 000 en 1990-1991, seule année où les sorties ont dépassé les entrées. Après une baisse durant la récession du début des années 1990, le nombre d'entrées s'est remis à augmenter pour revenir pratiquement au niveau de 150 000 vers le milieu des années 1990. Depuis 1990-1991, le nombre de sorties a varié, mais a enregistré une tendance générale à la baisse. Sur une base nette, les entrées se sont chiffrées en moyenne à environ 27 500 par an de 1984 à 1988; elles ont été pratiquement nulles en 1991-1992 et ont maintenu un niveau bas jusqu'en 1996-1997, année où elles sont presque revenues au niveau d'avant la récession.

Le graphique 2 illustre aussi les entrées et les sorties par rapport à la croissance du PIB réel, mesure de l'état de l'économie. Le cycle économique a beaucoup d'influence sur la fluctuation des entrées et des sorties au fil du temps. Le nombre d'entrées croît durant les périodes d'essor économique et régresse lors des récessions. Le nombre de sorties, quant à lui, est inversement proportionnel à la santé de l'économie.

Les données sur les entrées et les sorties par province révèlent qu'une grande part de l'instabilité du nombre d'entrées net est attribuable à l'Ontario et au Québec. Les deux provinces ont affiché un nombre d'entrées net positif durant toute la période, sauf au début des années 1990. La Colombie-Britannique et l'Alberta, de leur côté, ont enregistré un nombre d'entrées net positif pour toute la période. Les provinces de l'Atlantique, les provinces de l'Ouest et les territoires ont présenté un nombre d'entrées net positif durant la majeure partie des années 1980, mais le nombre d'entrées net est devenu négatif durant une grande partie des années 1990.

¹ La réorganisation d'une entreprise peut se traduire par un changement de nom, une fusion, le fractionnement de la liste de paie ou d'autres changements. Dans la mesure du possible, les données qui pourraient être interprétées à tort comme des entrées ou des sorties sont supprimées. Il arrive qu'une véritable sortie résulte de certaines fusions, lorsqu'un propriétaire décide de faire cesser les activités d'une entreprise parce qu'elle a fait faillite ou pour diverses autres raisons. Pour plus d'information sur les faillites, consulter le paragraphe **Statistiques sur les faillites**.

Graphique 2 Entrées et sorties des entreprises canadiennes de 500 employés ou moins, et croissance du PIB, de 1983-1984 à 1998-1999



Source : Statistique Canada, *Variations de l'emploi*, 1983-1999; Comptes nationaux des revenus et dépenses.



Statistiques sur les faillites

Seul un petit nombre d'entreprises qui cessent leurs activités déclarent faillite. En moyenne, au cours des 13 dernières années, le nombre de faillites au Canada s'est chiffré à approximativement 12 000 par an. Le nombre de faillites a graduellement augmenté, passant d'environ 11 000 en 1990 à un sommet de plus de 14 000 en 1996. Depuis, le nombre de faillites a régressé, jusqu'à près de 9 500 en 2002. Des statistiques détaillées sur les faillites d'entreprises et le passif en cause sont régulièrement présentées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada et sont également disponibles sur le site Web du Bureau du surintendant des faillites, à http://strategis.ic.gc.ca/sc_mrksv/bankrupt/frndoc/superint.html.

Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?

La survie des entreprises dépend de nombreux facteurs. La situation géographique, le type d'industrie, ainsi que la taille et l'âge de l'entreprise sont quelques-uns des aspects prévisibles qui influencent la longévité de celle-ci. Des facteurs imprévus entrent également en jeu, comme les influences du marché telles que le nombre et la taille des concurrents et des nouvelles entreprises, ainsi que la conjoncture économique globale.

Une façon d'évaluer la durée de vie des petites entreprises consiste à calculer leur probabilité de survie à partir des facteurs prévisibles. Les résultats ainsi obtenus sont plus utiles qu'un simple calcul de la durée de vie moyenne des entreprises, car la majorité des nouvelles entreprises ne restent pas en activité très longtemps. La probabilité de survie est exprimée en pourcentage des entreprises qui poursuivent leurs activités lorsqu'elles atteignent un âge donné. Le tableau 4 donne les taux de survie des nouvelles entreprises, par région, pour deux classes d'entreprises : les microentreprises (moins de 5 employés) et les petites entreprises (de 5 à 99 employés). Les données représentent les entreprises qui ont amorcé leurs activités entre 1984 et 1995; par conséquent, l'âge maximal observé est de 11 ans. Le tableau révèle, par exemple, que 30 % des microentreprises qui ont lancé leurs activités dans les provinces de l'Atlantique sont restées sur le marché au moins quatre ans.

Le pourcentage des entreprises qui survivent après un, deux et trois ans décline rapidement. Autrement dit, le taux d'échec est élevé au cours des premières années. La tendance est encore plus marquée dans le cas des microentreprises. Même après les trois premières années, le taux de survie des microentreprises reste bien inférieur à celui des petites entreprises. Une des explications possibles serait que les microentreprises nécessitent un investissement moins élevé, ce qui les incite à prendre davantage de risques, d'où une plus grande probabilité d'échec.

Les taux de survie des nouvelles microentreprises sont, de façon constante, les plus bas dans la région de l'Atlantique quel que soit l'âge des entreprises, et parmi les plus bas dans le cas des autres petites entreprises. Le taux de survie des petites entreprises est également bas dans les Prairies. Les taux de survie des nouvelles petites entreprises du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique sont très similaires, pour les entreprises de tout âge et des deux catégories.

Tableau 4 Taux de survie des microentreprises et des petites entreprises, selon la région, la taille et l'âge de l'entreprise (pourcentage), de 1984 à 1995

| ÂGE (années) | Microentreprises (<5 employés) | | | | | Petites entreprises (5-99 employés) | | | | |
|-----------------|--------------------------------|------|------|----------|-------|-------------------------------------|------|------|----------|-------|
| | ATLANT. | Qc | ON | PRAIRIES | C.-B. | ATLANT. | Qc | ON | PRAIRIES | C.-B. |
| 1 | 61 % | 74 % | 78 % | 72 % | 76 % | 86 % | 90 % | 91 % | 89 % | 91 % |
| 2 | 45 % | 58 % | 62 % | 56 % | 59 % | 74 % | 78 % | 79 % | 75 % | 78 % |
| 3 | 37 % | 47 % | 50 % | 46 % | 48 % | 65 % | 68 % | 69 % | 65 % | 68 % |
| 4 | 30 % | 40 % | 42 % | 39 % | 40 % | 58 % | 61 % | 61 % | 57 % | 61 % |
| 5 | 26 % | 34 % | 36 % | 33 % | 34 % | 52 % | 54 % | 55 % | 51 % | 55 % |
| 6 | 22 % | 30 % | 31 % | 29 % | 30 % | 47 % | 49 % | 49 % | 46 % | 50 % |
| 7 | 19 % | 26 % | 27 % | 25 % | 26 % | 43 % | 44 % | 44 % | 42 % | 46 % |
| 8 | 17 % | 23 % | 24 % | 22 % | 23 % | 39 % | 41 % | 40 % | 39 % | 43 % |
| 9 | 15 % | 21 % | 21 % | 20 % | 21 % | 36 % | 38 % | 37 % | 36 % | 39 % |
| 10 | 13 % | 19 % | 19 % | 18 % | 19 % | 34 % | 35 % | 33 % | 33 % | 36 % |
| 11 | 12 % | 17 % | 17 % | 16 % | 17 % | 30 % | 32 % | 31 % | 30 % | 34 % |

Source : John Baldwin et coll., *Taux d'échec des nouvelles entreprises canadiennes : nouvelles perspectives sur les entrées et les sorties*, Statistique Canada, 2000.

Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?

Pour répondre de façon optimale à cette question, il est nécessaire d'examiner les établissements commerciaux dans le cadre de l'entreprise générale dont ils font partie, le cas échéant. Statistique Canada définit l'entreprise commerciale comme suit : « regroupement d'activités, sous une même propriété et un même contrôle, pour lequel une série d'états financiers consolidés est produite annuellement ». L'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada porte sur les entreprises employeuses du Canada et précise le nombre d'employés, à l'échelle de l'entreprise. Les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur leur propre liste de paie sont exclus de ces statistiques, tout comme les employés des industries suivantes : l'agriculture, la pêche et le piégeage, les services de ménages privés, les organismes religieux, ainsi que le personnel militaire des services de défense. Les entreprises sont classées sous sept catégories : moins de 4 employés, de 5 à 19, de 20 à 49, de 50 à 99, de 100 à 299, de 300 à 499, et 500 ou plus.

L'EERH révèle qu'en moyenne, en 2001, près de 4,8 millions d'employés inscrits sur la liste de paie, soit 49 % de la main-d'œuvre totale du secteur privé¹, ont travaillé pour des petites entreprises (moins de 100 employés), comme l'illustre le tableau 5. Environ 1,6 million de travailleurs (16 % du total) ont travaillé pour les moyennes entreprises (de 100 à 499 employés). En tout, les petites et moyennes entreprises ont donc regroupé près de 6,4 millions de travailleurs, soit 65 % de tous les employés du secteur privé visés par l'EERH.

La répartition de l'emploi selon la taille de l'entreprise varie considérablement d'une industrie à l'autre. Le tableau 5 et le graphique 3 montrent que les petites entreprises sont à l'origine de plus des deux tiers de l'emploi dans le secteur de la construction (78 %), le secteur des autres services (73 %) et les industries de l'hébergement et de l'alimentation (68 %). Dans 8 autres secteurs industriels, plus de la moitié de la main-d'œuvre travaille pour de petites entreprises. En termes de nombre total de personnes employées, le commerce de détail (0,75 million d'employés), la fabrication (0,65 million), l'hébergement et l'alimentation (0,64 million), la construction (0,45 million) et le commerce de gros (0,4 million) étaient, par ordre d'importance, les industries où le nombre des employés travaillant pour de petites entreprises était le plus élevé, ce qui représente ensemble plus de 60 % de tous les emplois des petites entreprises au Canada.

¹ L'emploi du secteur privé dans les données de l'EERH a été identifié à l'aide des données de *Variations de l'emploi et Profils des petites entreprises* pour les années correspondantes et par la prévision des tendances pour les années plus récentes. Une note technique sur la méthodologie utilisée est disponible; veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**. En plus des industries exclues de l'EERH, les données incluent les services d'enseignement et les services de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool.

Tableau 5 Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2001¹

| Industrie ² | Total | Taille de l'entreprise (nombre d'employés) | | | | | | | Moyenne (100-499) | Grande (500 +) |
|-------------------------------------|------------------|--|------------------|------------------|----------------|------------------|------------------|----------------|----------------------|-------------------|
| | | 0-4 | 5-19 | 20-49 | 50-99 | Petite (<100) | 100-299 | 300-499 | | |
| Foresterie | 76 448 | 10 686 | 17 657 | 10 642 | 6 143 | 45 128 | 6 115 | - | - | - |
| Exploitation minière | 138 685 | 6 865 | 12 074 | 9 352 | 8 095 | 36 386 | 13 892 | 9 038 | 22 930 | 79 369 |
| Services publics* | 112 067 | 552 | 1 879 | 1 896 | 2 249 | 6 576 | 5 621 | 3 044 | 8 665 | 96 826 |
| Construction | 575 702 | 117 805 | 176 722 | 97 855 | 55 909 | 448 291 | 50 029 | 12 997 | 63 026 | 64 385 |
| Fabrication | 2 037 873 | 48 808 | 177 294 | 215 049 | 206 653 | 647 804 | 339 732 | 144 108 | 483 840 | 906 229 |
| Commerce de gros | 723 310 | 56 618 | 144 269 | 115 752 | 84 381 | 401 020 | 100 480 | 37 459 | 137 939 | 184 351 |
| Commerce de détail | 1 488 916 | 123 423 | 289 180 | 191 330 | 148 603 | 752 536 | 119 403 | 33 938 | 153 341 | 583 038 |
| Transport et entreposage* | 510 719 | 43 061 | 66 885 | 54 706 | 37 864 | 202 516 | 61 471 | 22 444 | 83 915 | 224 288 |
| Information et culture | 346 620 | 10 356 | 23 312 | 21 038 | 18 445 | 73 151 | 32 702 | 18 805 | 51 507 | 221 962 |
| Finances et assurances | 555 641 | 27 161 | 40 223 | 35 113 | 28 585 | 131 082 | 38 227 | 18 756 | 56 983 | 367 575 |
| Immobilier et location | 215 859 | 39 047 | 51 621 | 27 596 | 18 036 | 136 300 | 24 761 | 9 059 | 33 820 | 45 739 |
| Services professionnels | 639 322 | 121 186 | 128 984 | 79 460 | 53 260 | 382 890 | 71 511 | 30 737 | 102 248 | 154 184 |
| Gestion d'entreprise | 83 802 | 13 433 | 13 837 | 10 373 | 5 691 | 43 334 | 9 636 | - | - | - |
| Administration, gestion des déchets | 527 270 | 45 386 | 80 949 | 57 634 | 45 342 | 229 311 | 77 186 | 39 901 | 117 087 | 180 872 |
| Santé* | 187 283 | 87 621 | 82 436 | 11 487 | 2 341 | 183 885 | 1 654 | 863 | 2 517 | 880 |
| Arts, divertissement et loisirs | 223 041 | 13 818 | 38 521 | 35 507 | 25 855 | 113 701 | 35 950 | 13 389 | 49 339 | 59 999 |
| Hébergement et alimentation | 941 651 | 52 933 | 237 830 | 216 542 | 134 619 | 641 924 | 118 741 | 34 428 | 153 169 | 146 558 |
| Autres services | 476 021 | 102 643 | 150 376 | 58 693 | 34 396 | 346 108 | 47 303 | 19 493 | 66 796 | 63 116 |
| Total de l'industrie* | 9 860 230 | 921 402 | 1 734 050 | 1 250 025 | 916 467 | 4 821 943 | 1 154 414 | 453 544 | 1 607 957 | 3 430 326 |

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), janvier 2002; et calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au SCIAN de Statistique Canada.

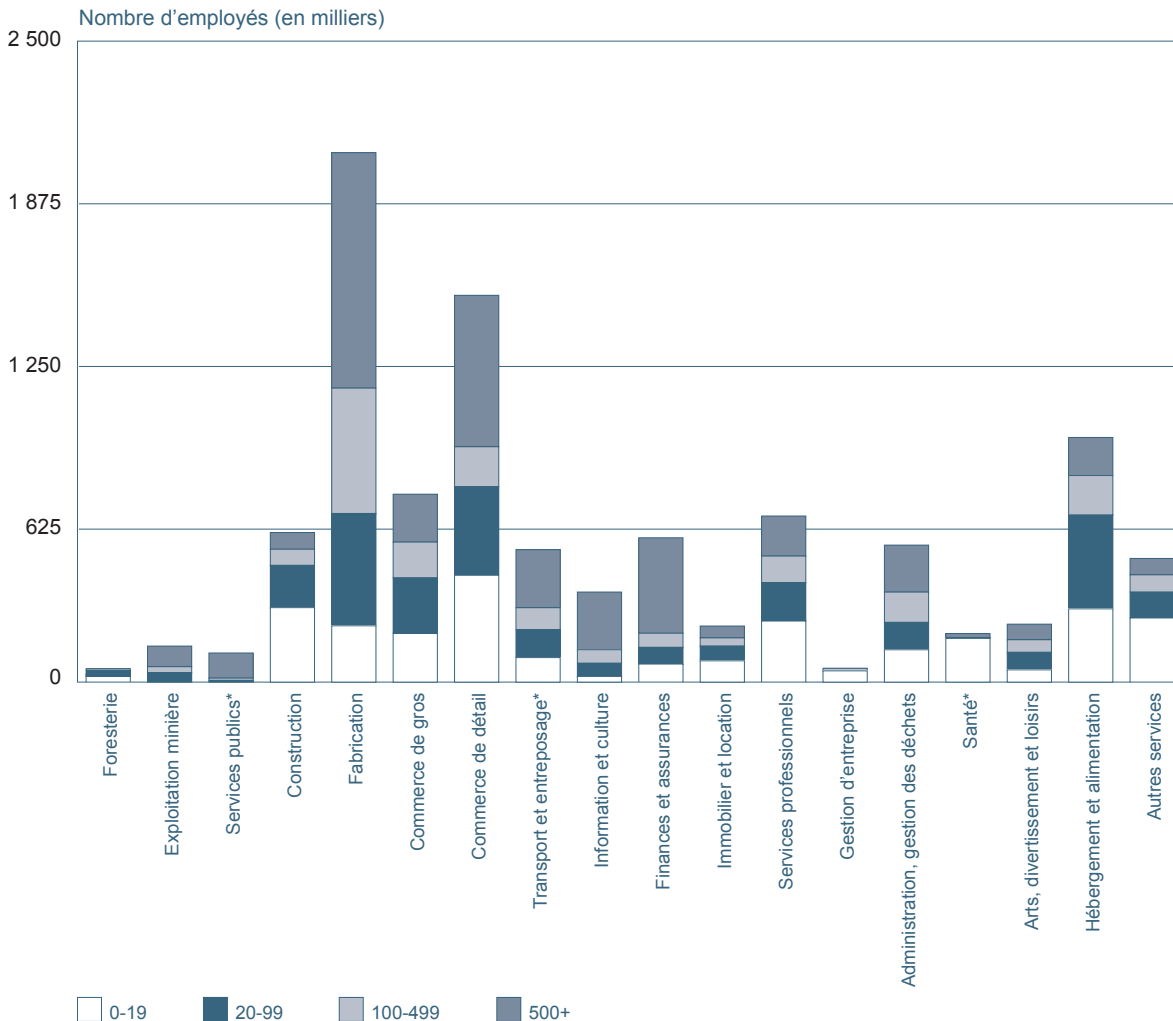
Note¹ : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. La ventilation des données de l'emploi selon la taille de l'entreprise exclut aussi les industries non classées.



Note² : Dans le cas de deux industries, les données relatives aux entreprises de 300 employés ou plus ont été supprimées pour des raisons de confidentialité, mais elles ont été incluses dans les totaux selon la taille et pour l'industrie. Ainsi, la somme des données correspondant à chaque industrie ne correspond pas au total pour l'industrie; la somme des chiffres correspondant aux catégories de taille ne correspond pas non plus aux totaux regroupés correspondant à ces deux industries. Les chiffres ayant été arrondis, la somme des données relatives à la taille et à l'industrie n'est pas toujours égale aux totaux correspondants.

Note* : Les données représentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles du tableau 5, mais sans exclure l'emploi du secteur public. Il existe une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé; veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**.

Graphique 3 Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2001



Source et notes : Tableau 5.

Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?

Depuis sept ans, on dispose de données sur la taille d'entreprise qui crée le plus d'emplois nets dans l'économie. Les données sont établies à partir de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada et ont été publiées régulièrement dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*. L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie. D'autres restrictions s'appliquent également (voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**).

Le tableau 6 et le graphique 4 illustrent la contribution relative à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé par les « petites », les « moyennes » et les « grandes » entreprises, de 1994 à 2000. Durant cette période, le peu de données dont on dispose limite la définition des « petites entreprises » à celles qui ont moins de 50 employés; les « moyennes entreprises », à celles qui ont plus de 50 mais moins de 300 employés et les « grandes entreprises », à celles qui ont plus de 300 employés. La contribution relative par catégorie de taille a beaucoup varié et, pendant la période de sept ans, chaque catégorie a joué un rôle important dans la création d'emplois au Canada, à un moment donné. En 1994 et en 1995, alors que les grandes entreprises supprimaient des emplois, ce sont surtout les petites entreprises qui en ont créé. En 1996 et en 1997, les moyennes entreprises ont créé la plupart des emplois. Au cours des trois années suivantes, les petites entreprises ont créé moins d'un quart des nouveaux emplois nets alors que les grandes entreprises ont été à l'origine de plus de la moitié du total.

Ces données présentent notamment l'inconvénient de couvrir une période d'expansion générale, marquée seulement par un léger ralentissement en 1995-1996. Dans le cas d'un ralentissement plus sérieux ou d'une récession, les contributions en pourcentage des petites entreprises à la création d'emplois (ou à la perte d'emplois) pourraient être très différentes.

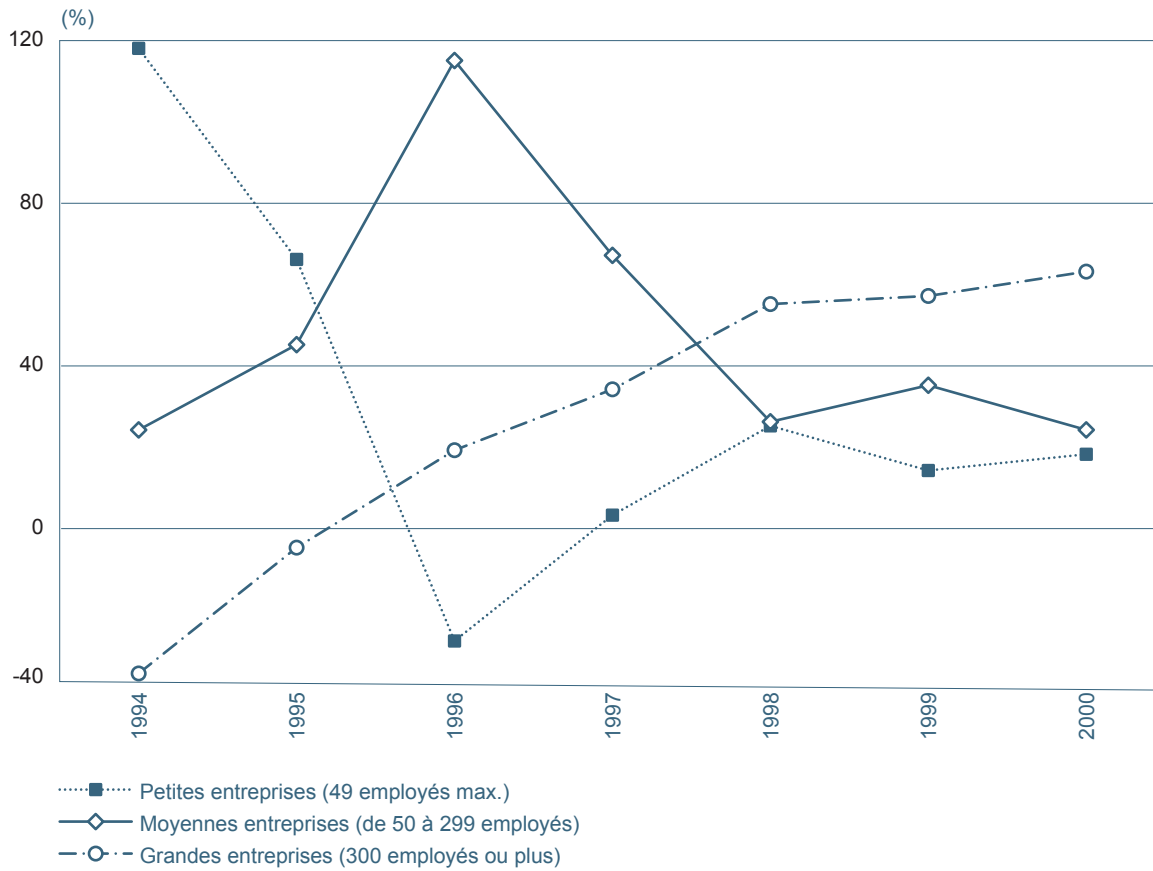
Tableau 6 Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise (moyennes annuelles), de 1994 à 2000

| Année | Contribution en pourcentage à la variation de l'emploi dans le secteur privé | | |
|-------|--|--|---|
| | Petites entreprises (49 employés max.) | Moyennes entreprises (de 50 à 299 employés) | Grandes entreprises (300 employés ou plus) |
| 1994 | 116 % | 22 % | -38 % |
| 1995 | 64 % | 43 % | -7 % |
| 1996 | -30 % | 113 % | 17 % |
| 1997 | 3 % | 65 % | 32 % |
| 1998 | 23 % | 24 % | 53 % |
| 1999 | 12 % | 33 % | 55 % |
| 2000 | 16 % | 22 % | 61 % |

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH); tabulation spéciale pour Industrie Canada; et calculs effectués par Industrie Canada. Les données de base sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Note : L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool.

Graphique 4 Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise, de 1994 à 2000



Source : Tableau 6.

En octobre 2001, Statistique Canada a commencé à publier les données sur l'emploi tirées de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de façon plus détaillée, en fonction de la taille des entreprises. On ne dispose de données qu'à partir du premier trimestre de 2000; pour les quatre trimestres de 2000, les données organisées en fonction de la Classification type des industries (CTI-1980) ont été adaptées au nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les changements nets de l'emploi entre les trimestres de 2001 et les trimestres correspondants de 2000 devraient donc être traités avec une certaine prudence. D'après ces nouvelles données, le nombre total d'employés rémunérés dans le secteur privé a continué d'augmenter, une année sur l'autre, pendant sept trimestres consécutifs à partir du premier trimestre de 2001, mais à un taux de plus en plus lent jusqu'au premier trimestre de 2002, lorsque le gain net d'emplois est descendu à moins du quart de celui enregistré au cours du premier trimestre de 2001 (tableau 7 et graphique 5). Le momentum a graduellement été retrouvé à partir du premier trimestre de 2002.

Durant le premier trimestre de 2001, les grandes entreprises ont été à la source de plus de la moitié de la croissance de l'emploi, mais par la suite, ce sont les petites entreprises qui ont créé la plupart des emplois. La contribution des moyennes et des grandes entreprises à la croissance de l'emploi rémunéré s'est manifestée de façon solide au début de 2001, mais elle est devenue négative plus tard dans l'année, pour ensuite se rétablir au cours des trimestres suivants. Durant la période où le changement global était à son niveau le plus bas (le dernier trimestre de 2001 et le premier trimestre de 2002), la contribution des petites entreprises à la création d'emplois a atteint des taux impressionnants de 154 % et de 104 %, ce qui a compensé les contributions négatives des moyennes et des grandes entreprises. Les petites entreprises comptant plus de 20 mais moins de 100 employés ont contribué de façon solide à la création d'emplois tout au long de la période.

Tableau 7 Variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, une année sur l'autre, et contribution en pourcentage selon la taille de l'entreprise, de 2001 T1 à 2002 T3*

| Année et trimestre ² | Variation nette totale | Variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise ¹ | | | | | | | | |
|--|------------------------|--|--------|--------|--------|----------------|---------|---------|--------------------|----------------|
| | | 0-4 | 5-19 | 20-49 | 50-99 | Petites (<100) | 100-299 | 300-499 | Moyennes (100-499) | Grandes (500+) |
| 2001 T1 | 407 347 | 45 652 | 7 874 | 39 919 | 28 325 | 121 770 | 56 549 | 20 749 | 77 298 | 208 284 |
| T2 | 295 963 | 10 736 | 32 899 | 44 279 | 42 142 | 130 057 | 43 296 | 9 025 | 52 321 | 113 588 |
| T3 | 201 273 | 67 512 | 14 444 | 40 255 | 38 505 | 160 715 | 14 152 | -3 161 | 10 991 | 29 580 |
| T4 | 98 074 | 48 088 | 45 229 | 42 077 | 15 796 | 151 190 | -18 959 | -29 994 | -48 953 | -4 177 |
| 2002 T1 | 94 804 | -1 316 | 27 927 | 40 190 | 32 209 | 99 010 | -3 269 | -22 345 | -25 614 | 21 402 |
| T2 | 207 386 | 1 966 | 8 844 | 69 809 | 77 224 | 157 842 | 42 684 | -27 809 | 14 875 | 34 663 |
| T3 | 310 595 | 1 776 | 5 264 | 73 549 | 90 353 | 170 942 | 72 379 | -23 958 | 48 421 | 91 222 |
| Contribution en % à la variation de l'emploi dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise | | | | | | | | | | |
| 2001 T1 | 100 % | 11,2 % | 1,9 % | 9,8 % | 7,0 % | 29,9 % | 13,9 % | 5,1 % | 19,0 % | 51,1 % |
| T2 | 100 % | 3,6 % | 11,1 % | 15,0 % | 14,2 % | 43,9 % | 14,6 % | 3,0 % | 17,7 % | 38,4 % |
| T3 | 100 % | 33,5 % | 7,2 % | 20,0 % | 19,1 % | 79,8 % | 7,0 % | -1,6 % | 5,5 % | 14,7 % |
| T4 | 100 % | 49,0 % | 46,1 % | 42,9 % | 16,1 % | 154,2 % | -19,3 % | -30,6 % | -49,9 % | -4,3 % |
| 2002 T1 | 100 % | -1,4 % | 29,5 % | 42,4 % | 34,0 % | 104,4 % | -3,4 % | -23,6 % | -27,0 % | 22,6 % |
| T2 | 100 % | 0,9 % | 4,3 % | 33,7 % | 37,2 % | 76,1 % | 20,6 % | -13,4 % | 7,2 % | 16,7 % |
| T3 | 100 % | 0,6 % | 1,7 % | 23,7 % | 29,1 % | 55,0 % | 23,3 % | -7,7 % | 15,6 % | 29,4 % |

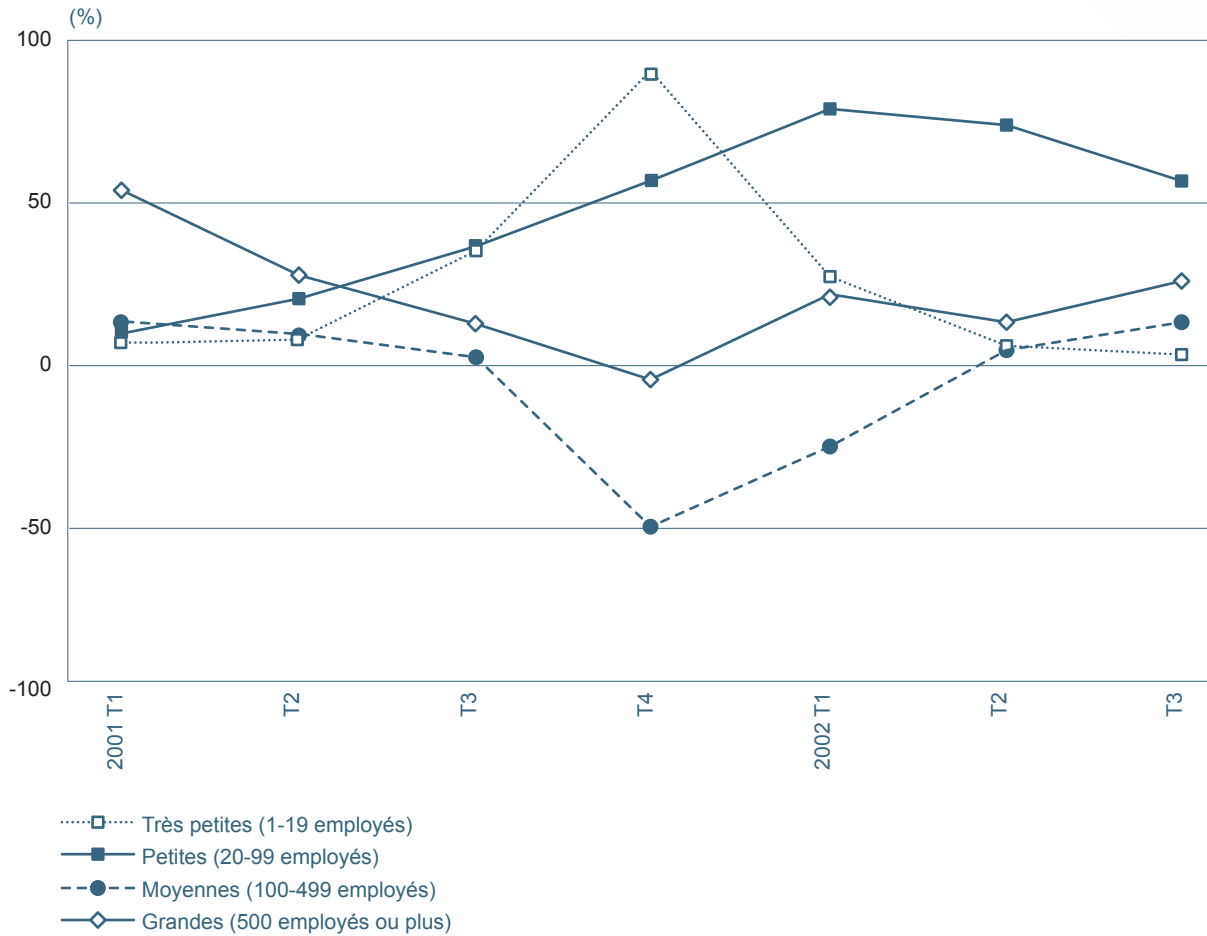
Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), octobre 2002; et calculs effectués par Industrie Canada. Les données présentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool.

Note¹ : Les données de l'EERH excluent les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. La ventilation des données de l'emploi selon la taille de l'entreprise exclut aussi les industries non classées.

Note² : Statistique Canada signale que les données selon la taille de l'entreprise produites pour les trimestres précédant l'année 2001 ont été estimées d'après les données antérieures basées sur la CTI-1980, appliquées par la suite à la nouvelle classification SCIAN. Il faut s'attendre à une plus grande volatilité des données, surtout dans les catégories de petite taille.

Note* : Les différences entre ces données et celles publiées en juillet 2002 dans la version précédente des *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données de l'EERH. Une petite partie des différences résulte des rajustements apportés à la méthodologie utilisée pour séparer les secteurs privé et public. Il est possible de se procurer, sur demande, une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé; veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**.

Graphique 5 Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, une année sur l'autre, selon la taille de l'entreprise, de 2001 T1 à 2002 T3



Source : Tableau 7.

Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?

L'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada publie les revenus hebdomadaires moyens à l'échelle de l'entreprise à partir des données de paie hebdomadaire. Ces données comprennent la paie brute, ainsi que les heures supplémentaires et les primes, les commissions et tout autre paiement spécial, avant les déductions importantes comme l'impôt, les contributions à l'assurance-emploi, etc., mais elles excluent les indemnités et avantages imposables, ainsi que les contributions de l'employeur à l'assurance-emploi, aux régimes de retraite et à d'autres régimes sociaux. On obtient les revenus hebdomadaires moyens en divisant la paie hebdomadaire totale par le nombre d'emplois rémunérés (voir la section **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). L'EERH exclut les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie et ne tient pas compte des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense.

En 2001, un travailleur du secteur privé au Canada gagnait en moyenne environ 676 \$ par semaine (tableau 8 et graphique 6). En général, les revenus hebdomadaires des employés étaient proportionnels à la taille de l'entreprise : les employés des petites entreprises de moins de 100 employés gagnaient 583 \$ par semaine, soit un salaire inférieur à la moyenne, alors que ceux qui travaillaient pour des entreprises moyennes (plus de 100 mais moins de 500 employés) ou pour des grandes entreprises (plus de 500 employés) gagnaient respectivement 702 \$ et 756 \$ par semaine, soit un salaire supérieur à la moyenne. La seule exception à cette tendance sont les entreprises du secteur producteur de services comptant plus de 5 mais moins de 20 employés, où les revenus hebdomadaires sont moins élevés que dans le cas des plus petites entreprises (moins de 5 employés). Cette différence est principalement attribuable au fait que plus de 30 % de l'emploi total dans cette catégorie de taille d'entreprise provient des deux industries qui paient le moins, à savoir le commerce de détail et le secteur de l'hébergement et de l'alimentation.

En moyenne, en 2001, les employés travaillant dans le secteur producteur de biens étaient payés 240 \$ de plus par semaine que ceux travaillant dans le secteur des services. La différence la plus importante de revenus entre les deux secteurs se retrouvait dans les grandes entreprises, où l'écart se chiffrait à environ 296 \$ par semaine, soit une différence de 15 000 \$ en moyenne par année. Toutefois, les employés dans le secteur producteur de biens travaillaient aussi de plus longues heures, ce qui se traduirait par une différence moins prononcée au niveau du revenu par heure.

Tableau 8 Revenus hebdomadaires moyens selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés) dans le secteur privé, 2001

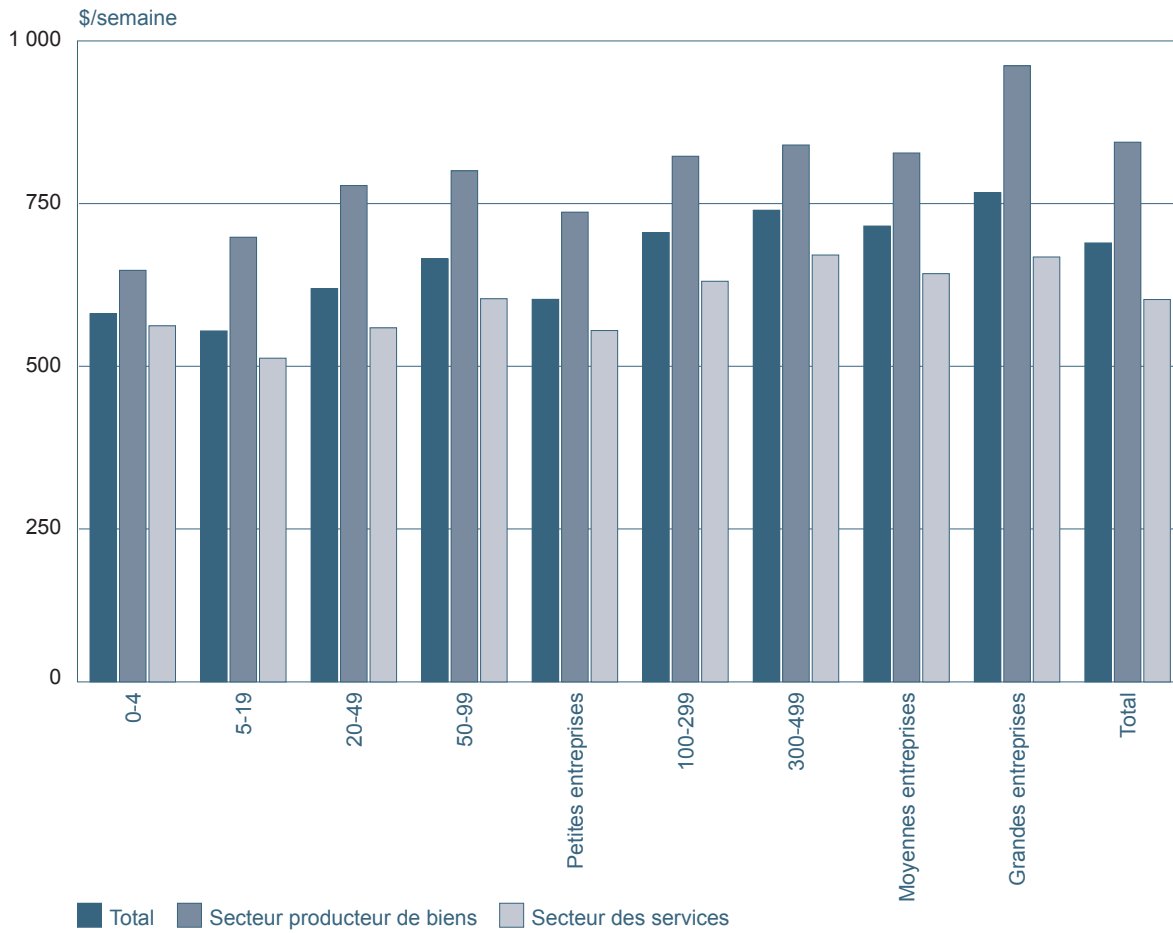
| Nombre d'employés | Ensemble du secteur privé | Secteur producteur de biens+ | Secteur des services+ |
|---|---------------------------|------------------------------|-----------------------|
| 0-4 | 564,71 \$ | 633,74 \$ | 548,40 \$ |
| 5-19 | 538,57 \$ | 684,70 \$ | 498,88 \$ |
| 20-49 | 605,70 \$ | 764,21 \$ | 550,41 \$ |
| 50-99 | 651,68 \$ | 786,95 \$ | 594,88 \$ |
| <i>Petites entreprises (moins de 100)</i> | <i>583,40 \$</i> | <i>723,32 \$</i> | <i>536,35 \$</i> |
| 100-299 | 692,49 \$ | 809,39 \$ | 628,10 \$ |
| 300-499 | 726,79 \$ | 826,71 \$ | 675,15 \$ |
| <i>Moyennes entreprises (100-499)</i> | <i>701,57 \$</i> | <i>814,40 \$</i> | <i>627,98 \$</i> |
| <i>Grandes entreprises (500 ou plus)</i> | <i>756,17 \$</i> | <i>948,71 \$</i> | <i>652,30 \$</i> |
| Total | 676,20 \$ | 831,04 \$ | 591,35 \$ |

Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), janvier 2002; calculs effectués par Industrie Canada.

Note : Les données de l'EERH excluent les travailleurs autonomes qui ne figurent pas sur une liste de paie ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et personnel militaire des services de défense. Les données de base dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé prodigués en établissement ou financés par le gouvernement, mais incluent l'emploi dans les cliniques privées ainsi que les détaillants de bière et d'alcool. Il est possible de se procurer, sur demande, une note technique d'information sur la séparation de l'emploi dans les secteurs public et privé; veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**.

Note+ : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur producteur de biens regroupe les codes SCIAN 11 à 31-33, alors que le secteur des services regroupe les codes SCIAN 41 à 91.

Graphique 6 Revenus hebdomadaires moyens dans le secteur producteur de biens et le secteur des services, selon la taille de l'entreprise, 2001



Source : Tableau 8.

Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?

Le produit intérieur brut (PIB) est une importante mesure de la production économique. Il peut servir à comparer la valeur ajoutée d'un secteur aux intrants qu'il utilise avec la valeur d'un autre secteur. Son principal avantage vient du fait qu'il permet d'éviter de compter les données en double.

Comme il mesure la valeur ajoutée non répétée, le PIB est considéré plus utile pour évaluer le rendement économique que, par exemple, le revenu, le dénombrement des entreprises ou même l'emploi.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié des estimations de la contribution des petites entreprises au PIB de ses pays membres. D'après le profil du Canada pour 2000, 43 % du PIB du secteur privé peut être attribué aux PME, celles-ci étant définies comme les entreprises qui comptent moins de 500 employés.

Au Canada, le gouvernement de la Colombie-Britannique (BC Stats) a mis au point une méthode descendante pour déterminer quelle est la contribution des petites entreprises au PIB, par province, en utilisant l'approche fondée sur le revenu dans le système de comptabilité nationale¹.

BC Stats définit les petites entreprises comme celles qui comptent moins de 50 employés, en plus de celles exploitées par un travailleur autonome qui n'a pas d'employés rémunérés. D'après cette définition, on estime qu'en 2001, les petites entreprises étaient à l'origine d'environ 24 p. 100 du PIB du Canada. Ce pourcentage varie d'un minimum de 18 p. 100 à Terre-Neuve-et-Labrador, jusqu'à un maximum de 28 p. 100 en Colombie-Britannique. Le tableau 9 présente la contribution des petites entreprises au PIB (en pourcentage) pour le Canada et dans chaque province, de 1993 à 2001.

¹ Il est possible de se procurer sur demande une note d'information décrivant la méthode de manière un peu plus détaillée; veuillez communiquer avec le **Service à la clientèle**.

Tableau 9 Contribution des petites entreprises au PIB par province, de 1993 à 2001

| Contribution au PIB (en pourcentage) | | | | | | | | | |
|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Province | 1993 | 1994 | 1995 | 1996 | 1997 | 1998 | 1999 | 2000 | 2001 |
| Colombie-Britannique | 32 | 31 | 32 | 31 | 30 | 29 | 27 | 28 | 28 |
| Alberta | 26 | 25 | 28 | 26 | 26 | 27 | 24 | 22 | 22 |
| Saskatchewan | 29 | 27 | 29 | 31 | 26 | 27 | 25 | 23 | 24 |
| Manitoba | 24 | 24 | 25 | 26 | 24 | 22 | 21 | 22 | 23 |
| Ontario | 22 | 22 | 24 | 23 | 22 | 22 | 22 | 22 | 23 |
| Québec | 26 | 26 | 27 | 26 | 24 | 23 | 23 | 23 | 24 |
| Nouveau-Brunswick | 26 | 25 | 27 | 25 | 24 | 23 | 22 | 23 | 24 |
| Nouvelle-Écosse | 24 | 24 | 27 | 26 | 24 | 23 | 22 | 24 | 24 |
| Île-du-Prince-Édouard | 34 | 33 | 34 | 28 | 27 | 26 | 25 | 28 | 27 |
| Terre-Neuve-et-Labrador | 21 | 20 | 21 | 21 | 21 | 19 | 17 | 17 | 18 |
| Canada | 25 | 24 | 26 | 25 | 24 | 24 | 23 | 23 | 24 |

Source : BC Stats.

Qui sont les travailleurs autonomes?

Les travailleurs autonomes sont ceux qui tirent directement leurs revenus de l'exploitation de leur entreprise ou de leur commerce, ou encore de l'exercice de leur profession, au lieu de recevoir un salaire ou un traitement d'un employeur. Selon Statistique Canada, les travailleurs autonomes sont des propriétaires actifs d'une entreprise constituée ou non en société, des personnes qui travaillent à leur compte mais n'ont pas d'entreprise, ainsi que des travailleurs au service d'une entreprise familiale qui ne leur verse pas de salaire. Toutes les données de la présente section sont tirées de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

Combien y a-t-il de travailleurs autonomes?

En 2002, les travailleurs autonomes constituaient environ 15 % de la population active totale dans l'économie canadienne. Leur nombre a atteint un sommet en 1999, soit 2,5 millions, et il se situe actuellement à environ 2,4 millions (tableau 10). Depuis quelques années, un peu plus du tiers des travailleurs autonomes sont des femmes; le nombre de femmes a augmenté régulièrement dans ce segment de la population active, passant d'un peu plus de 25 % en 1976 à 35 % en 2002.

Tableau 10 Nombre total de travailleurs autonomes selon le sexe, l'année et le trimestre (en milliers), de 1976 à 2002

| Année et trimestre | Total | Hommes | % du total | Femmes | % du total |
|--------------------|---------|---------|------------|--------|------------|
| 1976 | 1 193,3 | 879,3 | 74 % | 313,9 | 26 % |
| 1977 | 1 226,2 | 892,8 | 73 % | 333,4 | 27 % |
| 1978 | 1 283,6 | 924,6 | 72 % | 359,1 | 28 % |
| 1979 | 1 336,2 | 951,3 | 71 % | 384,9 | 29 % |
| 1980 | 1 385,9 | 986,3 | 71 % | 399,6 | 29 % |
| 1981 | 1 442,5 | 1 031,6 | 72 % | 410,9 | 28 % |
| 1982 | 1 503,7 | 1 069,9 | 71 % | 433,8 | 29 % |
| 1983 | 1 551,3 | 1 099,6 | 71 % | 451,8 | 29 % |
| 1984 | 1 569,0 | 1 095,4 | 70 % | 473,6 | 30 % |
| 1985 | 1 685,1 | 1 162,8 | 69 % | 522,3 | 31 % |
| 1986 | 1 656,0 | 1 164,6 | 70 % | 491,5 | 30 % |
| 1987 | 1 695,6 | 1 183,2 | 70 % | 512,5 | 30 % |
| 1988 | 1 772,2 | 1 231,2 | 69 % | 541,0 | 31 % |
| 1989 | 1 803,4 | 1 242,5 | 69 % | 560,9 | 31 % |
| 1990 | 1 842,7 | 1 265,7 | 69 % | 577,0 | 31 % |
| 1991 | 1 887,4 | 1 303,9 | 69 % | 583,4 | 31 % |
| 1992 | 1 919,3 | 1 309,0 | 68 % | 610,3 | 32 % |
| 1993 | 2 027,1 | 1 372,3 | 68 % | 654,8 | 32 % |
| 1994 | 2 036,3 | 1 356,0 | 67 % | 680,2 | 33 % |
| 1995 | 2 097,8 | 1 391,6 | 66 % | 706,2 | 34 % |
| 1996 | 2 169,4 | 1 426,4 | 66 % | 743,0 | 34 % |
| 1997 | 2 353,7 | 1 524,5 | 65 % | 829,2 | 35 % |
| 1998 | 2 425,2 | 1 562,2 | 64 % | 863,0 | 36 % |
| 1999 | 2 462,9 | 1 600,5 | 65 % | 862,4 | 35 % |
| 2000 | 2 421,4 | 1 568,5 | 65 % | 852,8 | 35 % |
| 2001 | 2 309,2 | 1 525,9 | 66 % | 783,3 | 34 % |
| 2002 | 2 346,0 | 1 525,2 | 65 % | 820,7 | 35 % |
| 2001 T1 | 2 305,0 | 1 520,5 | 66 % | 784,5 | 34 % |
| T2 | 2 324,3 | 1 534,8 | 66 % | 789,6 | 34 % |
| T3 | 2 319,9 | 1 550,2 | 67 % | 769,8 | 33 % |
| T4 | 2 287,5 | 1 498,3 | 65 % | 789,2 | 35 % |
| 2002 T1 | 2 274,7 | 1 475,6 | 65 % | 799,1 | 35 % |
| T2 | 2 345,6 | 1 527,9 | 65 % | 817,7 | 35 % |
| T3 | 2 381,0 | 1 556,3 | 65 % | 824,7 | 35 % |
| T4 | 2 382,7 | 1 541,3 | 65 % | 841,4 | 35 % |

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.



Le tableau 11 répartit les travailleurs autonomes en cinq catégories, de 1976 à 2002. En moyenne, en 2002, 64 % des 2,3 millions de travailleurs autonomes n'avaient aucun employé rémunéré, 34 % disposaient d'employés rémunérés et 1,4 % était au service d'une entreprise familiale et ne touchait pas de rémunération. Il est possible de subdiviser davantage les travailleurs autonomes qui ont des employés rémunérés et ceux qui n'en ont pas selon le statut de leur entreprise (constituée ou non en société). Parmi les travailleurs autonomes sans employé rémunéré, 1,2 million ou 78 % étaient au service d'entreprises non constituées en société. Cette catégorie regroupe à peu près la moitié des travailleurs autonomes au Canada.

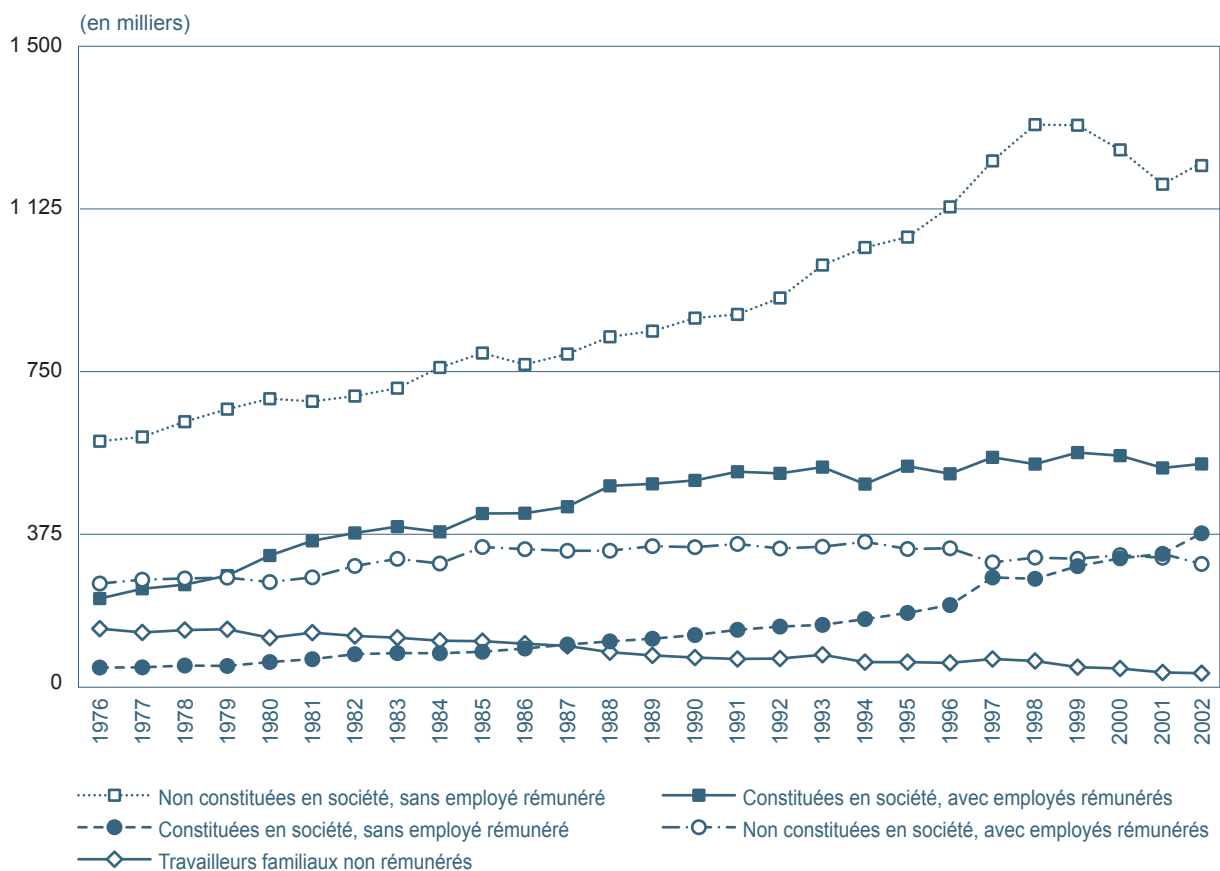
Tableau 11 Nombre moyen de travailleurs autonomes par catégorie (en milliers), de 1976 à 2002, et taux de croissance annuel moyen (en pourcentage), de 1977 à 2002

| Année | Total | Avec employés rémunérés | | | Sans employé rémunéré | | | Travailleurs familiaux non rémunérés |
|--|---------|-------------------------|------------------------------------|----------------------------|-----------------------|------------------------------------|----------------------------|--------------------------------------|
| | | Total | Entreprises constituées en société | Non constituées en société | Total | Entreprises constituées en société | Non constituées en société | |
| 1976 | 1 193,3 | 444,3 | 204,8 | 239,5 | 613,7 | 45,5 | 568,2 | 135,3 |
| 1977 | 1 226,2 | 475,8 | 227,4 | 248,4 | 624,0 | 45,9 | 578,1 | 126,5 |
| 1978 | 1 283,6 | 488,1 | 236,9 | 251,2 | 663,4 | 50,1 | 613,3 | 132,1 |
| 1979 | 1 336,2 | 511,0 | 257,9 | 253,1 | 691,4 | 49,1 | 642,3 | 133,9 |
| 1980 | 1 385,9 | 547,1 | 304,2 | 242,9 | 724,5 | 58,2 | 666,3 | 114,3 |
| 1981 | 1 442,5 | 591,5 | 337,7 | 253,8 | 725,1 | 64,8 | 660,3 | 126,1 |
| 1982 | 1 503,7 | 636,4 | 356,3 | 280,1 | 748,8 | 76,3 | 672,5 | 118,5 |
| 1983 | 1 551,3 | 667,4 | 370,9 | 296,5 | 769,6 | 78,9 | 690,7 | 114,4 |
| 1984 | 1 569,0 | 644,7 | 358,9 | 285,8 | 817,0 | 78,5 | 738,5 | 107,4 |
| 1985 | 1 685,1 | 725,0 | 401,2 | 323,8 | 853,7 | 81,9 | 771,8 | 106,4 |
| 1986 | 1 656,0 | 720,8 | 401,9 | 318,9 | 834,8 | 89,4 | 745,4 | 100,5 |
| 1987 | 1 695,6 | 732,0 | 416,9 | 315,1 | 868,2 | 98,6 | 769,6 | 95,4 |
| 1988 | 1 772,2 | 780,4 | 465,1 | 315,3 | 910,9 | 101,5 | 809,4 | 80,9 |
| 1989 | 1 803,4 | 795,5 | 469,7 | 325,8 | 934,5 | 112,0 | 822,5 | 73,5 |
| 1990 | 1 842,7 | 801,2 | 477,7 | 323,5 | 973,0 | 120,5 | 852,5 | 68,5 |
| 1991 | 1 887,4 | 828,6 | 497,5 | 331,1 | 993,7 | 132,6 | 861,1 | 65,0 |
| 1992 | 1 919,3 | 813,8 | 493,6 | 320,2 | 1 039,2 | 140,1 | 899,1 | 66,3 |
| 1993 | 2 027,1 | 832,9 | 508,4 | 324,5 | 1 119,1 | 144,0 | 975,1 | 75,0 |
| 1994 | 2 036,3 | 805,1 | 469,2 | 335,9 | 1 173,0 | 157,4 | 1 015,6 | 58,0 |
| 1995 | 2 097,8 | 829,8 | 510,5 | 319,3 | 1 210,1 | 170,5 | 1 039,6 | 57,9 |
| 1996 | 2 169,4 | 813,9 | 493,0 | 320,9 | 1 299,2 | 189,8 | 1 109,4 | 56,3 |
| 1997 | 2 353,7 | 819,3 | 530,9 | 288,4 | 1 469,2 | 253,6 | 1 215,6 | 65,2 |
| 1998 | 2 425,2 | 814,8 | 515,4 | 299,4 | 1 549,8 | 250,4 | 1 299,4 | 60,6 |
| 1999 | 2 462,9 | 838,7 | 541,9 | 296,8 | 1 577,6 | 279,6 | 1 298,0 | 46,5 |
| 2000 | 2 421,4 | 840,0 | 534,9 | 305,1 | 1 538,1 | 297,0 | 1 241,1 | 43,3 |
| 2001 | 2 309,2 | 805,4 | 506,5 | 298,9 | 1 469,8 | 308,1 | 1 161,7 | 34,1 |
| 2002 | 2 346,0 | 803,4 | 511,0 | 292,4 | 1 508,8 | 327,7 | 1 181,1 | 33,9 |
| Taux de croissance annuel moyen, de 1977 à 2002 | | | | | | | | |
| | 2,6 % | 2,3 % | 3,6 % | 0,8 % | 3,5 % | 7,9 % | 2,9 % | -5,2 % |

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Comme l'indiquent les courbes relativement douces du graphique 7, la composition générale des différentes catégories n'a pas beaucoup changé au cours des 27 dernières années. On note cependant certains changements. Le nombre total de travailleurs autonomes a augmenté au taux annuel moyen de 2,6 %. Le nombre de travailleurs autonomes d'entreprises constituées en société, qu'ils aient eu recours ou non à des employés rémunérés, a crû plus rapidement que la moyenne : il y a eu augmentation de plus de 8 % pour les entreprises constituées en société sans employé rémunéré et à raison de seulement 3,6 % par année pour les entreprises constituées en société ayant des employés rémunérés. En revanche, le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés a diminué à un taux de 5,2 % par année. Le nombre de travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société ayant des employés rémunérés a augmenté à un taux de 0,8 %, ce qui est bien inférieur à la moyenne. La catégorie la plus importante, celle des travailleurs autonomes d'entreprises non constituées en société, sans employé rémunéré, constituait un peu moins de la moitié des travailleurs autonomes en 1976 et un peu plus de la moitié en 2002. Autrement dit, leur nombre a augmenté un peu plus rapidement que la moyenne générale.

Graphique 7 Travailleurs autonomes, par catégorie (en milliers), de 1976 à 2002



Source : Tableau 11.

En 2002, le nombre de travailleurs autonomes a continué d'afficher une croissance solide, à deux exceptions près : le nombre de travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société ayant des employés rémunérés, et le nombre de travailleurs familiaux non rémunérés ont diminué de 2,2 % et 0,6 %, respectivement. Les trois autres catégories ont plus que compensé les pertes, surtout en ce qui concerne les travailleurs autonomes sans employé rémunéré, dans les entreprises constituées ou non en société, qui ont contribué à la croissance nette à raison de 106 %.

Dans quelle mesure le travail autonome a-t-il contribué à la création d'emplois?

En général, la tendance ascendante de l'emploi autonome a soutenu la croissance de l'emploi. Les contributions positives à la croissance nette de l'emploi ont varié de 6 % à 111 % entre 1977 et 2002 (tableau 12). Durant cette période, la variation nette du nombre de travailleurs autonomes n'a été négative qu'au cours de trois années (1986, 2000 et 2001). En 1982 et en 1991-1992, le travail autonome a beaucoup augmenté tandis que l'emploi total enregistré une croissance négative, à cause des récessions économiques. Ce phénomène s'explique par le fait que lorsque le marché de l'emploi se rétrécit, les gens qui ne peuvent trouver un emploi leur convenant ont tendance à lancer leur propre entreprise et à devenir des travailleurs autonomes. Le tableau 12 et le graphique 8 montrent la contribution en pourcentage du travail autonome dans le secteur privé seulement. Dans ce tableau, l'emploi dans le secteur privé est défini comme la somme des travailleurs autonomes et des employés du secteur privé, quelle que soit la taille de l'entreprise¹. Encore une fois, il est clair que les travailleurs autonomes contribuent largement à la création d'emplois juste avant et juste après une récession et au cours de celle-ci. Cette contribution varie fortement au cours des autres années.

¹ La définition d'employé du secteur privé utilisée dans l'*Enquête sur la population active* et le tableau 8 ne correspond pas exactement à la définition sous-jacente des données de l'EERH utilisées dans les tableaux 5 à 7, mais les différences sont minimes.

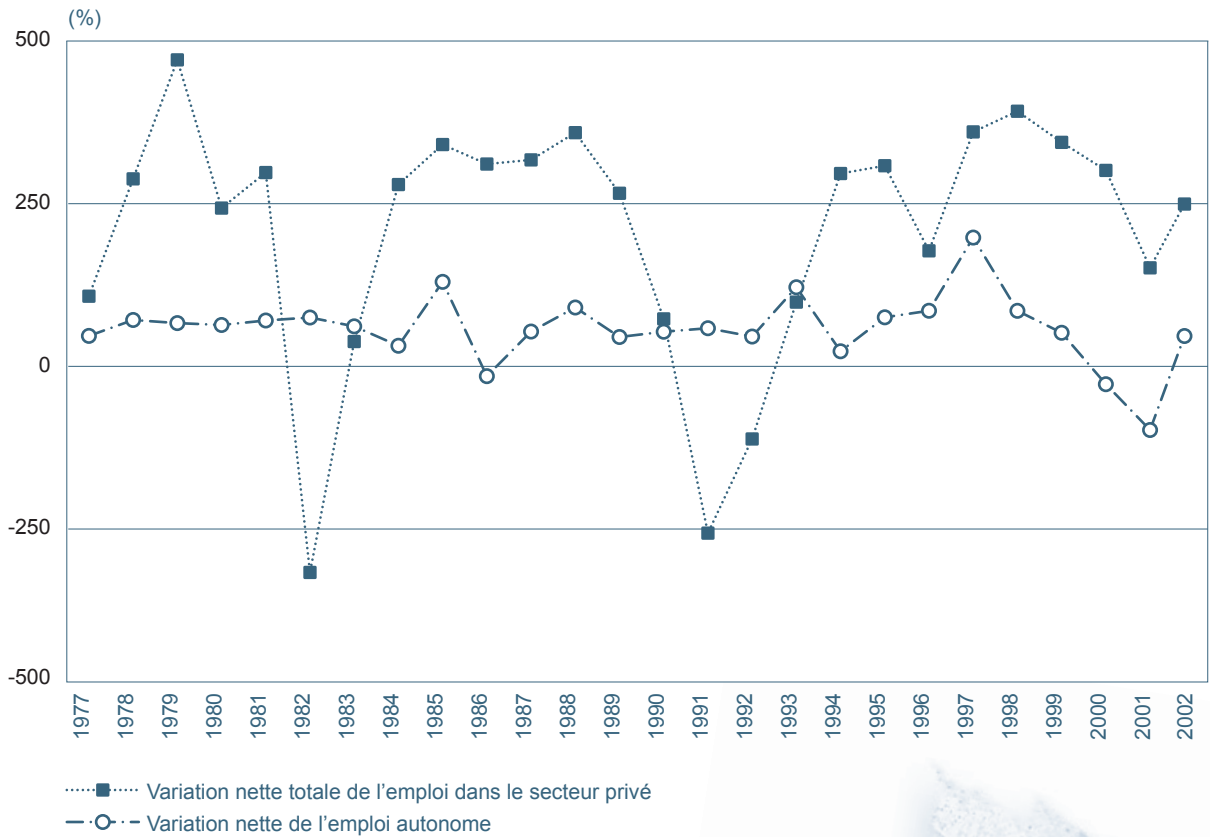
Tableau 12 Variation nette totale de l'emploi, variation nette de l'emploi pour les employés du secteur privé et variation nette de l'emploi autonome, une année sur l'autre (en milliers/pourcentage), de 1977 à 2002

| Année | Variation nette totale de l'emploi | Variation nette totale de l'emploi dans le secteur privé | Employés du secteur privé | | | Travailleurs autonomes | | |
|-------|------------------------------------|--|---------------------------|--------------------------------------|--|------------------------|--------------------------------------|--|
| | | | Variation nette | % de la variation totale de l'emploi | % de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé | Variation nette | % de la variation totale de l'emploi | % de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé |
| 1977 | 138,5 | 94,0 | 61,1 | 44 % | 65 % | 32,9 | 24 % | 35 % |
| 1978 | 297,5 | 274,7 | 217,3 | 73 % | 79 % | 57,4 | 19 % | 21 % |
| 1979 | 445,6 | 457,9 | 405,3 | 91 % | 89 % | 52,6 | 12 % | 11 % |
| 1980 | 312,3 | 229,7 | 180,0 | 58 % | 78 % | 49,7 | 16 % | 22 % |
| 1981 | 326,7 | 284,4 | 227,8 | 70 % | 80 % | 56,6 | 17 % | 20 % |
| 1982 | -349,7 | -331,3 | -392,5 | 112 % | (-)118 % | 61,2 | (+) 17 % | (+) 18 % |
| 1983 | 79,9 | 24,2 | -23,4 | -29 % | (-) 97 % | 47,6 | 60 % | 197 % |
| 1984 | 273,0 | 265,9 | 248,2 | 91 % | 93 % | 17,7 | 6 % | 7 % |
| 1985 | 317,3 | 327,5 | 211,4 | 67 % | 65 % | 116,1 | 37 % | 35 % |
| 1986 | 361,7 | 297,6 | 326,7 | 90 % | 110 % | -29,1 | (-) 8 % | (-) 10 % |
| 1987 | 341,7 | 303,9 | 264,2 | 77 % | 87 % | 39,7 | 12 % | 13 % |
| 1988 | 389,6 | 345,7 | 269,2 | 69 % | 78 % | 76,5 | 20 % | 22 % |
| 1989 | 276,1 | 252,5 | 221,3 | 80 % | 88 % | 31,2 | 11 % | 12 % |
| 1990 | 97,6 | 59,1 | 19,8 | 20 % | 34 % | 39,3 | 40 % | 66 % |
| 1991 | -233,3 | -270,8 | -315,5 | 135 % | (-)117 % | 44,7 | (+) 19 % | (+) 17 % |
| 1992 | -90,7 | -125,8 | -157,7 | 174 % | (-)125 % | 31,9 | (+) 35 % | (+) 25 % |
| 1993 | 97,5 | 84,9 | -22,9 | -23 % | (-) 27 % | 107,8 | 111 % | 127 % |
| 1994 | 254,3 | 282,9 | 273,7 | 108 % | 97 % | 9,2 | 4 % | 3 % |
| 1995 | 245,1 | 294,8 | 233,3 | 95 % | 79 % | 61,5 | 25 % | 21 % |
| 1996 | 105,7 | 164,0 | 92,4 | 87 % | 56 % | 71,6 | 68 % | 44 % |
| 1997 | 311,8 | 347,0 | 162,7 | 52 % | 47 % | 184,3 | 59 % | 53 % |
| 1998 | 366,0 | 378,8 | 307,3 | 84 % | 81 % | 71,5 | 20 % | 19 % |
| 1999 | 390,8 | 330,9 | 293,2 | 75 % | 89 % | 37,7 | 10 % | 11 % |
| 2000 | 378,5 | 287,7 | 329,2 | 87 % | 114 % | -41,5 | (-) 11 % | (-) 14 % |
| 2001 | 167,1 | 137,7 | 249,9 | 150 % | 181 % | -112,2 | (-) 67 % | (-) 81 % |
| 2002 | 335,0 | 248,8 | 212,0 | 63 % | 85 % | 36,8 | 11 % | 15 % |

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active* (EPA). La définition de « secteur privé » utilisée dans l'EPA correspond généralement à la définition sous-jacente des données de l'EERH, mais les deux ne sont pas identiques.

Note : (-) indique une contribution négative à la variation nette totale de l'emploi;
(+) indique une contribution positive, même si la variation nette totale de l'emploi est négative.

Graphique 8 Variation nette de l'emploi pour les employés du secteur privé et les travailleurs autonomes, une année sur l'autre (en milliers), de 1977 à 2002



Source : Tableau 12.



Les travailleurs autonomes font-ils de plus longues heures que les employés?

Il existe des preuves fermes que les travailleurs autonomes font de plus longues heures de travail que les employés; tel est le cas depuis au moins 1987. En 2002, les travailleurs autonomes ont travaillé, en moyenne, 42,8 heures par semaine comparativement à 36,7 heures pour les employés. Plus frappante encore est la différence nette observée parmi ceux qui ont travaillé normalement plus de 50 heures par semaine en 2002 : 33 % des travailleurs autonomes ont travaillé plus de 50 heures comparativement à seulement 5 % des employés (graphique 9). De toute évidence, les travailleurs autonomes font normalement de plus longues heures de travail que les employés.

En ce qui concerne le travail à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), les travailleurs autonomes affichent des résultats très similaires à ceux des employés; 22 % des travailleurs autonomes et 18 % des employés ont travaillé à temps partiel en 2002.

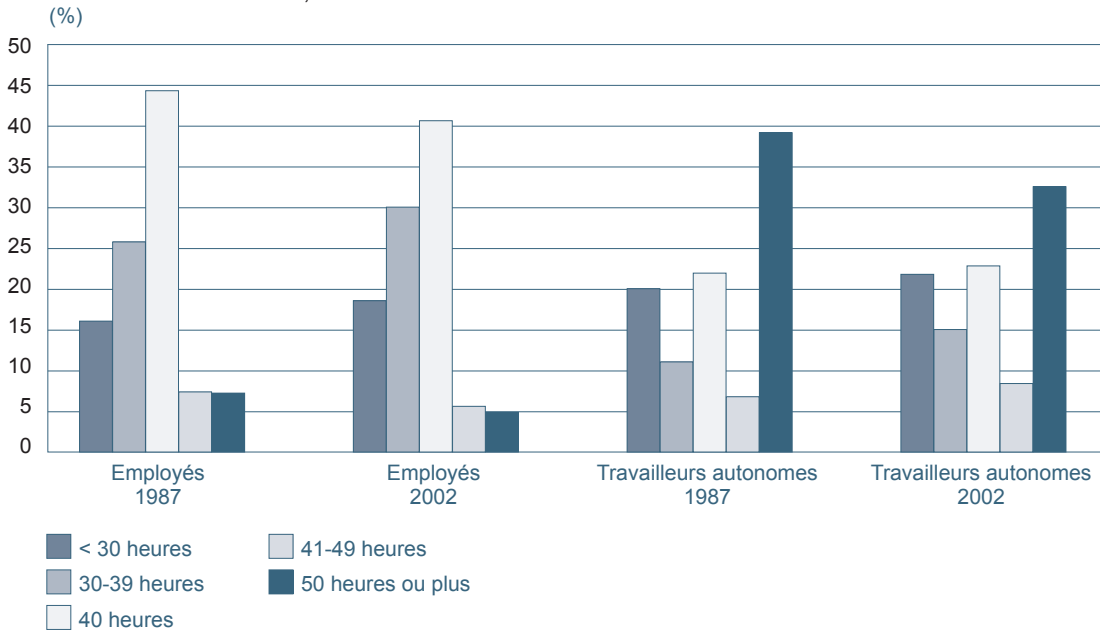
Moins du tiers des travailleurs autonomes ont travaillé normalement de 35 à 40 heures par semaine en 2002, comparativement à presque deux tiers des employés.

Ces différences entre les travailleurs autonomes et les employés ont persisté tout au long de la période de 1987 à 2002, mais la tendance des travailleurs autonomes à travailler plus de 50 heures par semaine a diminué quelque peu depuis 1999. De plus, on observe une hausse minime dans la proportion de ceux qui travaillent à temps partiel, tant du côté des travailleurs autonomes que des employés.

Comme l'illustre le graphique 10, il existe également d'importantes différences entre les hommes et les femmes sur le plan de leurs heures de travail hebdomadaires normales : les hommes sont davantage susceptibles de travailler de plus longues heures, alors que les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel. En moyenne, les travailleurs autonomes ont travaillé 44,8 heures par semaine en 2002, comparativement à seulement 33,4 heures pour les travailleuses autonomes. De plus, 40 % des travailleurs autonomes ont travaillé plus de 50 heures en 2002, comparativement à seulement 19 % des travailleuses autonomes. La même tendance se dégage chez les employés, mais à des niveaux moins élevés : 7 % des employés ont travaillé 50 heures en 2002 comparativement à seulement 2 % des employées.

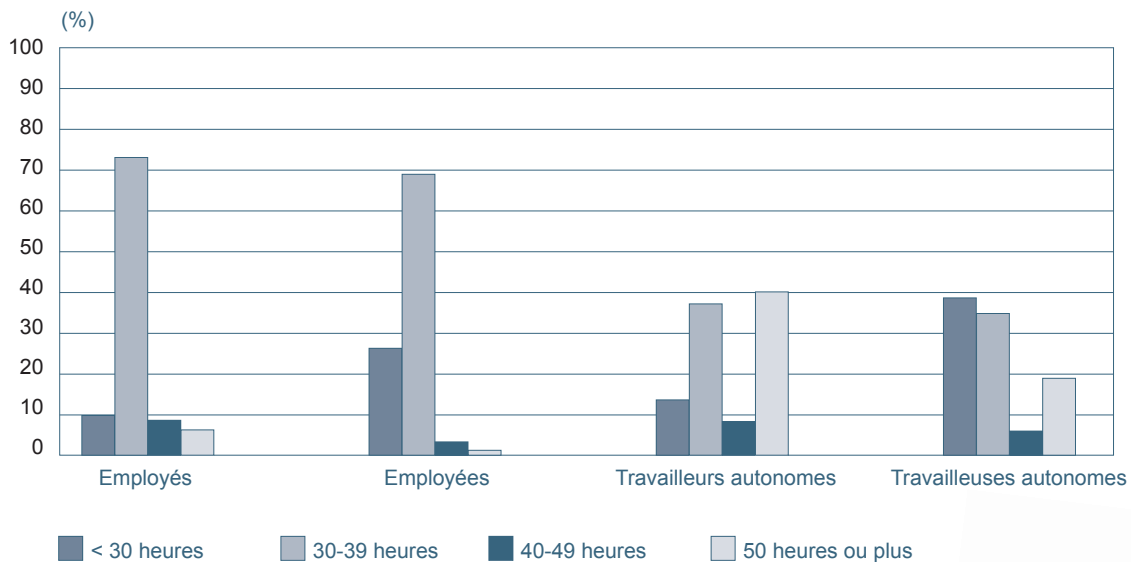
Les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, qu'elles soient travailleuses autonomes ou employées. Parmi les travailleurs autonomes, 39 % des femmes ont travaillé à temps partiel (moins de 30 heures) en 2002, comparativement à 13 % des hommes. Parmi les employés, 26 % des femmes ont travaillé à temps partiel en 2002, comparativement à 10 % des hommes.

Graphique 9 Heures de travail hebdomadaires normales pour les employés et les travailleurs autonomes, 1987 et 2002



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Graphique 10 Heures de travail hebdomadaires normales, selon la catégorie de travailleur et le sexe, 2002



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Combien y a-t-il de femmes parmi les entrepreneurs de petites entreprises?

Il n'est pas facile de déterminer le nombre précis d'entrepreneurs au Canada, encore moins le nombre de femmes entrepreneures. Toutefois, il est possible de donner un nombre estimatif grâce aux données disponibles sur le travail autonome et la propriété d'entreprise.

D'après l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, en 2002 le Canada comptait 820 700 travailleuses autonomes, soit environ le tiers de l'ensemble des personnes qui travaillent à leur compte. (Tous les travailleurs autonomes ne s'identifient pas comme des entrepreneurs, mais le nombre de travailleuses autonomes offre la limite supérieure pour le nombre des femmes entrepreneures¹.) Au cours des dix dernières années, le nombre des travailleuses autonomes a augmenté de 34,5 %, comparativement à une croissance de 16,5 % chez les travailleurs autonomes.


Une autre façon de déterminer le nombre d'entrepreneurs est de tenir compte des chiffres sur la propriété d'entreprise. L'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada*² distingue quatre types de propriété d'entreprise en fonction du sexe : la propriété majoritairement féminine, le partenariat égal entre les propriétaires hommes et femmes, la propriété minoritairement féminine et l'absence de propriété féminine.

D'après cette enquête, on estime que 45 % des PME, soit environ 647 000 entreprises, avaient au moins une certaine participation féminine à la propriété en 2000. De ce chiffre, près de 211 000 entreprises étaient majoritairement détenues par des femmes, alors que 272 000 étaient détenues par un partenariat égal entre les propriétaires hommes et femmes.

L'*Enquête* a révélé que les PME détenues majoritairement par des femmes étaient moins susceptibles que les autres PME d'employer plus de 20 travailleurs; les PME détenues majoritairement par des femmes étaient également plus jeunes que celles détenues majoritairement par des hommes. La plupart des PME appartenant à des femmes œuvraient dans les secteurs du commerce de gros, du commerce de détail et des services professionnels. Les femmes propriétaires de PME avaient également tendance à avoir moins d'années d'expérience dans leur secteur d'activité que les hommes propriétaires.

¹ Il se peut que certains entrepreneurs, surtout s'ils sont inscrits à la liste de paie de leur propre entreprise, ne s'identifient pas comme des travailleurs autonomes; toutefois, ce chiffre est, selon toute vraisemblance, inférieur au nombre de travailleurs autonomes qui ne sont pas entrepreneurs.

² Gouvernement du Canada, *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada*, 2000 (<http://strategis.ic.gc.ca/prf>).



Les entreprises dont la propriété est majoritairement féminine se voient-elles refuser plus souvent une demande de crédit bancaire que celles dont la propriété est majoritairement masculine?

L'Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises au Canada de 2000¹ suggère que les femmes entrepreneures n'éprouvent pas plus de difficulté que les hommes à obtenir un crédit bancaire. Dans le cas des PME qui sont détenues majoritairement par des femmes, 17 % ont demandé un financement par emprunt et 82 % des demandes ont été approuvées, alors que dans le cas des PME détenues majoritairement par des hommes, 23 % ont demandé un financement par emprunt avec un taux d'approbation de 80 %.

Cela dit, certaines caractéristiques des PME détenues majoritairement par des femmes semblent les rendre moins susceptibles de demander un financement par emprunt. Le fait qu'une entreprise fait une demande de financement ou non varie beaucoup selon le secteur et la taille de l'entreprise.

Comme on l'a déjà mentionné (voir la section **Combien y a-t-il de femmes parmi les entrepreneurs de petites entreprises?**), les PME majoritairement détenues par des femmes ont tendance à être plus petites et plus jeunes que les PME détenues par des hommes. De plus, les PME détenues par des femmes sont plus susceptibles d'œuvrer dans les secteurs du commerce de gros, du commerce de détail et des services professionnels.

D'après les résultats de l'Enquête, les PME de moins de 5 employés affichent le taux de demande de financement par emprunt et le taux d'approbation les moins élevés. Les PME qui œuvrent dans les secteurs du commerce de gros, du commerce de détail et des services professionnels enregistrent également des taux de demande de financement par emprunt et par crédit-bail en dessous de la moyenne.

Dans le cadre de l'Enquête, les femmes propriétaires de PME qui avaient besoin d'un financement mais n'avaient pas fait de demande ont souvent cité les difficultés dans le processus de demande et la probabilité que leur demande ne soit pas approuvée comme des raisons pour ne pas faire la demande de financement. Contrairement à ces perceptions, l'Enquête a révélé que les femmes propriétaires de PME qui avaient fait une demande de financement par emprunt n'étaient pas obligées de fournir plus de documentation aux fournisseurs de crédit que les propriétaires des PME en général.

Les résultats de l'Enquête appuient la conclusion que ce n'est pas le sexe du propriétaire d'une entreprise, mais plutôt le secteur dans lequel œuvre cette entreprise de même que sa taille et l'âge du propriétaire, qui déterminent l'accès au financement.

¹ Gouvernement du Canada, *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada*, 2000 (<http://strategis.ic.gc.ca/prf>).

Les PME innovent-elles autant que les grandes entreprises?

Dans un monde où les ressources sont limitées, le moyen le plus rapide de stimuler la productivité et la croissance économique consiste à innover — accroître l'efficacité de l'utilisation de ces ressources limitées. On considère souvent l'innovation comme synonyme des inventions de haute technologie, mais le comportement innovateur ne se résume pas à cela. Le Livre blanc de janvier 2001 du gouvernement sur la Stratégie d'innovation du Canada définit l'innovation comme « le processus de création et son résultat »¹.

Un indicateur du comportement innovateur est le montant des dépenses effectuées par une entreprise au titre de la recherche-développement (R-D). Il n'est pas nécessairement facile de mesurer la R-D, surtout dans le contexte des PME. Mais dans la mesure où les entreprises réclament des crédits d'impôts pour de telles dépenses, les données sont facilement disponibles. Les statistiques sur les crédits d'impôts au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental mettent en évidence deux faits révélateurs à propos de l'innovation au sein des PME : celles-ci dépensent beaucoup moins que les grandes entreprises en termes de montants absolus; mais en pourcentage des recettes (intensité de la R-D), les dépenses au titre de l'innovation par les PME dépassent de loin celles des grandes entreprises.

En 2000, d'après Statistique Canada, près de 8 000 entreprises ont dépensé environ 11,4 milliards de dollars au titre de la R-D, comme le montre le tableau 13. Parmi les dépenses totales en R-D, 30 % provenaient de quelque 7 500 entreprises de moins de 500 employés, soit une moyenne de 0,45 million de dollars par PME. Par contre, 321 grandes entreprises seulement représentaient un taux frappant de 70 % des dépenses totales en R-D — une moyenne de 24,6 millions de dollars par entreprise. Toutefois, lorsqu'on examine les dépenses au titre de la R-D en pourcentage des recettes d'une entreprise, les PME ont affiché en moyenne un taux de 6,3 %, alors que les grandes entreprises ont enregistré un ratio de 3,6 % des recettes, jusqu'à concurrence de moins de 2 % pour les très grandes entreprises.

¹ Gouvernement du Canada, *Atteindre l'excellence : investir dans les gens, le savoir et les possibilités*, janvier 2001, p. 4.

Tableau 13 Dépenses au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental, selon la taille de l'emploi, 2000

| Taille de l'emploi | Nombre d'entreprises | Dépenses au titre de la R-D (millions \$) | Dépenses moyennes (millions \$) | % des recettes de l'entreprise exécutante |
|--------------------|----------------------|---|---------------------------------|---|
| Non commercial | 22 | 157 | 7,1 | – |
| 1-49 | 5 915 | 1 097 | 0,2 | 6,7 |
| 50-99 | 798 | 653 | 0,8 | 6,4 |
| 100-199 | 520 | 734 | 1,4 | 4,3 |
| 200-499 | 320 | 902 | 2,8 | 2,4 |
| 500-999 | 131 | 1 054 | 8,0 | 3,6 |
| 1 000-1 999 | 96 | 1 508 | 15,7 | 2,5 |
| 2 000-4 999 | 56 | 1 166 | 20,8 | 1,1 |
| >5 000 | 38 | 4 178 | 109,9 | 1,5 |
| Total | 7 896 | 11 449 | 1,3 | 2,1 |

Source : Statistique Canada, *Recherche et développement industriels – Perspectives 2002*, n° de catalogue 88-202-XIB, octobre 2002.

Note : Pour les entreprises qui financent ou exécutent pour moins de 1 million de dollars au titre de la R-D et qui font une demande de crédit d'impôts dans le cadre du programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, les données proviennent des données administratives de l'Agence des douanes et du revenu Canada. Pour les entreprises qui dépensent plus de 1 million de dollars, les données sont tirées d'un sondage envoyé par la poste à toutes les entreprises.

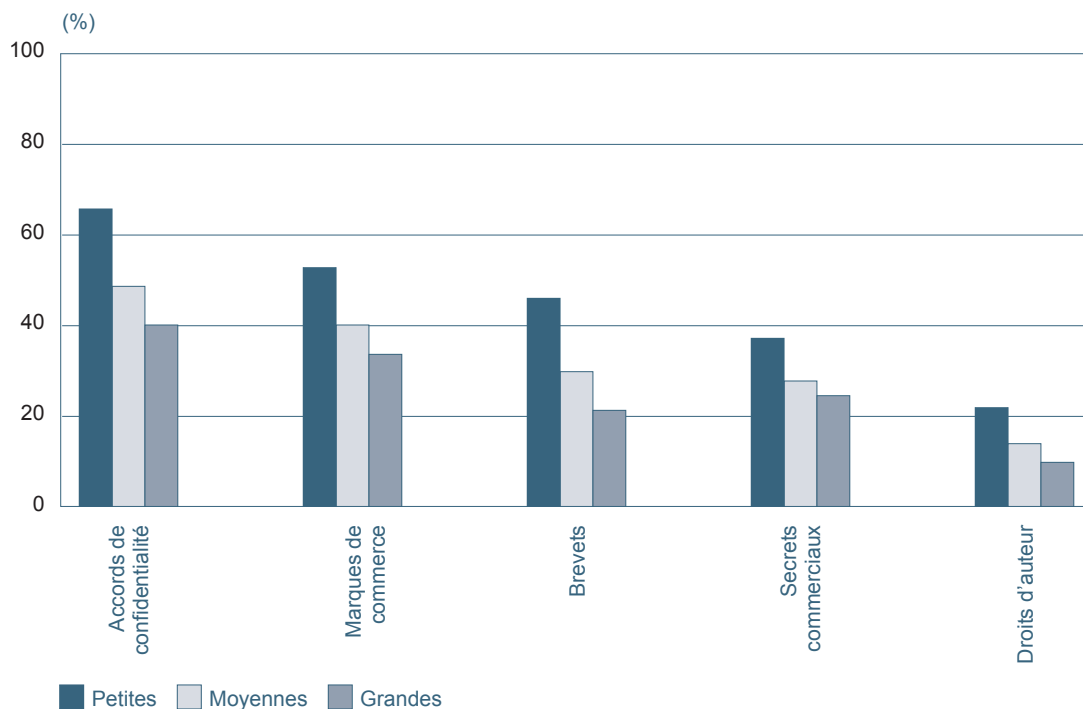
L'*Enquête sur l'innovation* de 1999¹ de Statistique Canada offre une évaluation plus vaste du comportement innovateur, mais seulement parmi les entreprises manufacturières. L'Enquête a révélé que 80 % des PME sont des innovateurs qui réussissent, un taux légèrement inférieur à celui de 88 % enregistré pour les grandes entreprises. Les PME sont définies ici comme des entreprises manufacturières qui comptent entre 20 et 249 employés. Les PME considérées comme des innovateurs qui réussissent présentent généralement les mêmes caractéristiques que celles des grandes entreprises qui innover; par exemple, le ratio de vente des produits innovés dans les PME et les grandes entreprises ne diffère guère de la moyenne globale de 27 %. De plus, les petites entreprises qui innover ont mentionné les mêmes sept premiers objectifs en matière d'innovation et les ont classés dans à peu près le même ordre que les grandes entreprises. (Il s'agit, par ordre d'importance pour les PME, des objectifs suivants : améliorer la qualité des produits, accroître la capacité de production, élargir la gamme de produits, réduire le délai de production, améliorer la flexibilité de la production, accroître la rapidité avec laquelle les produits sont lancés sur le marché et diminuer les coûts de la main-d'œuvre.)

Bien que les innovateurs dans les industries manufacturières affichent des caractéristiques similaires peu importe leur taille, l'ampleur de l'innovation, pour sa part, variait selon la taille; ainsi, les PME ont obtenu des taux plus bas que les grandes entreprises en ce qui concerne la participation aux activités d'innovation, le caractère nouveau de l'innovation, le taux de collaboration, l'utilisation des droits de

¹ L'*Enquête sur l'innovation* de 1999, qui couvrait environ 6 000 entreprises provinciales dans les industries manufacturières, portait sur leurs activités d'innovation au cours des trois dernières années, soit de 1997 à 1999. L'Enquête définit l'innovation, d'après le manuel Oslo (OCDE, 1996), comme l'introduction de produits ou processus nouveaux ou améliorés. L'Enquête a examiné uniquement les entreprises comptant au moins 20 employés et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 \$.

propriété intellectuelle et l'utilisation du soutien gouvernemental. Les grandes entreprises participaient davantage que les PME aux activités d'innovation, telles que la formation, la conception industrielle et l'ingénierie, l'acquisition de machines et de matériel, l'outillage et le démarrage de la production, ainsi que les activités de R-D. Un nombre moins élevé de PME étaient des innovateurs de premières mondiales ou canadiennes — 41 %, comparativement à 61 % pour les grandes entreprises. En ce qui a trait à la collaboration, 31 % des PME innovatrices ont collaboré avec d'autres entreprises pour acquérir des connaissances et des technologies complémentaires, comparativement à 46 % des grandes entreprises innovatrices. Le graphique 11 illustre les différences entre les petites, moyennes et grandes entreprises manufacturières en ce qui a trait à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle, alors que le graphique 12 illustre les différences au chapitre de l'utilisation du soutien gouvernemental. Dans ces chiffres, les petites entreprises sont celles qui comptent entre 20 et 49 employés, alors que les moyennes entreprises sont celles qui ont entre 50 et 249 employés. Bien que les petites, moyennes et grandes entreprises aient classé leurs pratiques dans le même ordre, comme on l'a mentionné précédemment, les graphiques 11 et 12 montrent les différences au chapitre de la mesure dans laquelle ces pratiques ont été utilisées, selon la taille de l'entreprise.

Graphique 11 Utilisation de la propriété intellectuelle, 1999 (pourcentage d'entreprises manufacturières innovatrices)

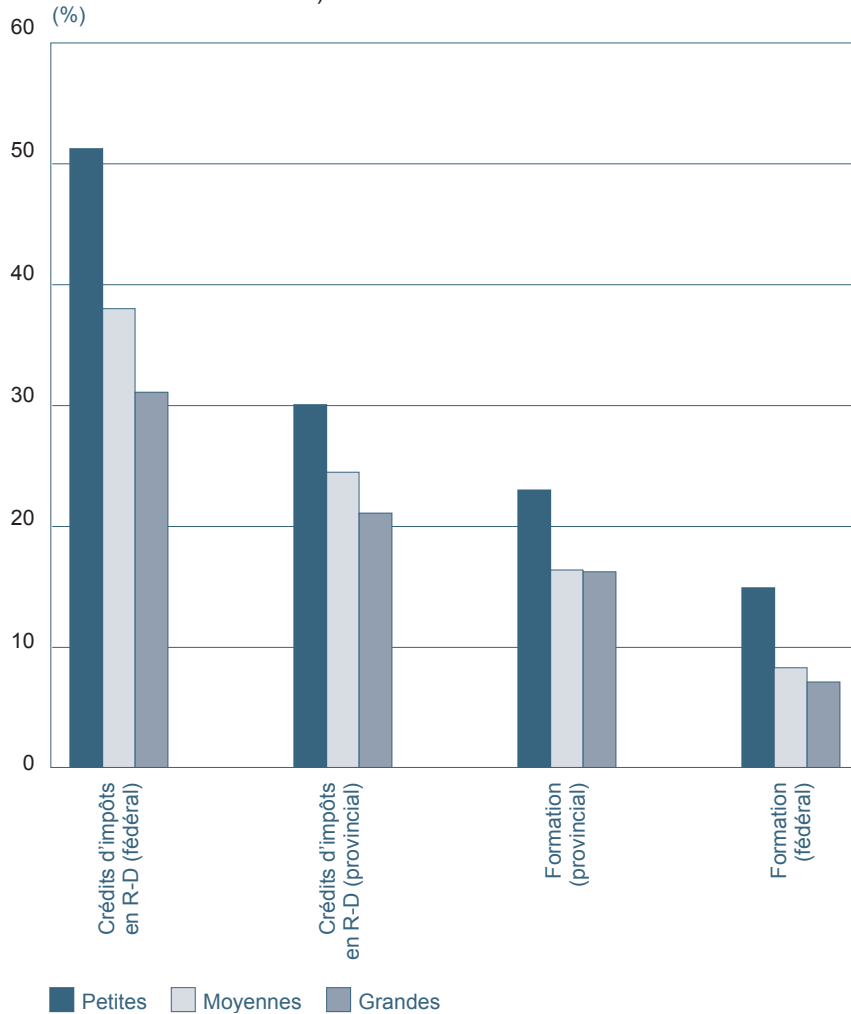


Source : Can D. Le et D. Tourigny, *L'innovation dans les PME canadiennes de fabrication* (ébauche), Industrie Canada, janvier 2003; et données non publiées.

Note : Les petites entreprises sont définies comme celles comptant moins de 50 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 50 et 249 employés, et les grandes entreprises comme celles comptant plus de 250 employés. Ces données sont basées sur l'*Enquête sur l'innovation* de 1999 de Statistique Canada; celle-ci a examiné uniquement les entreprises manufacturières qui employaient au moins 20 travailleurs et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 \$.



Graphique 12 Utilisation du soutien gouvernemental, 1999 (pourcentage d'entreprises manufacturières innovatrices)



Source : Can D. Le et D. Tourigny, *L'innovation dans les PME canadiennes de fabrication* (ébauche), Industrie Canada, janvier 2003; et données non publiées.

Note : Les petites entreprises sont définies comme celles comptant moins de 50 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 50 et 249 employés, et les grandes entreprises comme celles comptant plus de 250 employés. Ces données sont basées sur l'*Enquête sur l'innovation* de 1999 de Statistique Canada; celle-ci a examiné uniquement les entreprises manufacturières qui employaient au moins 20 travailleurs et qui enregistraient des recettes annuelles brutes de plus de 250 000 \$.



Combien de petites entreprises utilisent les affaires électroniques?

Utiliser les affaires électroniques signifie utiliser Internet pour « fournir ou partager de l'information ou offrir des services et/ou tirer une partie ou la totalité des recettes [d'une entreprise] » à partir des transactions basées sur Internet et/ou de la fabrication et de la vente de produits ou services relatifs à Internet¹. En plus des achats et des transactions en ligne (que l'on désigne par « commerce électronique »), les affaires électroniques englobent la gestion de portefeuilles, la planification d'affaires et la communication basée sur Internet ou intranet entre une entreprise et ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires.

L'adoption des affaires électroniques peut offrir de nombreux avantages à une entreprise, peu importe sa taille. L'utilisation d'Internet en tant qu'outil d'affaires peut améliorer la coordination dans le processus de production, améliorer la communication avec les fournisseurs et les clients, optimiser les sources d'approvisionnement et accroître la présence d'une entreprise sur le marché. Toutefois, la mesure dans laquelle une entreprise utilise les affaires électroniques, et à quelles fins, varie considérablement selon la taille d'une entreprise.

Les données sur les affaires électroniques proviennent d'une variété de sources, et sont parfois divergentes. Ces divergences sont attribuables au fait que les résultats des enquêtes sur les affaires électroniques sont très sensibles à la sélection de l'échantillon et au moment où l'enquête est exécutée. La source la plus fiable de données sur les affaires électroniques est l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada, qui est administrée chaque année depuis 2000². Cette enquête examine plus de 23 000 entreprises et définit les petites entreprises comme celles comptant moins de 20 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 20 et 99 employés (499 pour le secteur manufacturier) et les grandes entreprises comme celles comptant plus de 100 employés (500 pour le secteur manufacturier). Le tableau 14 est fondé sur cette enquête.

Le fait d'avoir une connexion Internet ne signifie pas nécessairement qu'une entreprise adopte les affaires électroniques, mais le fait d'être branché peut servir d'un indicateur pour l'activité des affaires électroniques car il s'agit d'une exigence minimale pour la participation dans presque toute forme d'affaires électroniques. Bien que le taux de petites entreprises branchées à Internet augmente de plus en plus, elles continuent d'accuser un retard par rapport aux moyennes et aux grandes entreprises, tant au chapitre des taux de connexion que des différentes façons dont Internet est utilisé dans les affaires. Le taux global d'entreprises branchées à Internet se chiffrait à 71 % en 2001, mais les petites entreprises branchées à Internet affichaient un net retard (68 %), comparativement aux moyennes et aux grandes entreprises (91 % et 94 %, respectivement).

¹ Rapport de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, mars 2002.

² Pour être inclus dans l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada, le niveau minimal de recettes varie selon l'industrie, mais se chiffre entre 150 000 \$ et 250 000 \$ par année. Les entreprises sans aucun employé à temps plein, mais qui respectent le critère de recettes minimales, sont incluses dans l'Enquête. Les entreprises sans aucun employé à temps plein comprenaient les travailleurs autonomes sans employé rémunéré, les entreprises saisonnières et les entreprises virtuelles.

Les taux de possession d'un site Web augmentent également avec la taille de l'entreprise. Les moyennes entreprises étaient plus de deux fois plus nombreuses (57 %) à posséder un site Web que les petites entreprises (24 %), alors que trois fois plus de grandes entreprises en possédaient un (74 %) comparativement aux petites entreprises. Ces pourcentages ont peu changé au cours des dernières années.

À mesure que la taille d'une entreprise augmente, il y a clairement un pourcentage plus élevé d'entreprises qui achètent ou qui vendent en ligne. En outre, le nombre d'entreprises qui achètent en ligne est environ trois fois plus élevé que le nombre d'entreprises qui vendent en ligne et ce, pour toutes les tailles d'entreprise. Par exemple, seulement 6 % des petites entreprises vendent en ligne, alors que 20 % font des achats en ligne; pour les moyennes entreprises, 12 % vendent en ligne et 30 % achètent en ligne; et pour les grandes entreprises, les pourcentages sont respectivement de 15 % et de 52 %. Le pourcentage d'entreprises qui vendent ou achètent en ligne n'a augmenté que légèrement au cours des dernières années.

Tableau 14 Accès à Internet et utilisation d'Internet selon la taille de l'entreprise (pourcentage), 2001

| | Taille de l'entreprise | | | |
|--------------------------|------------------------|---------|--------|-------|
| | Petite | Moyenne | Grande | Total |
| Accès à Internet | 68 % | 91 % | 94 % | 71 % |
| Possession d'un site Web | 24 % | 57 % | 74 % | 29 % |
| Vente en ligne | 6 % | 12 % | 15 % | 7 % |
| Achat en ligne | 20 % | 30 % | 52 % | 22 % |

Source : Sandra Charles, Mathew Ivis et André Leduc, *Adoption des affaires électroniques : la taille importe-t-elle?*, Statistique Canada, 2002.

Note : L'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie (ECET)* de Statistique Canada, sur laquelle reposent ces données, définit les petites entreprises comme celles comptant moins de 20 employés, les moyennes entreprises comme celles ayant entre 20 et 99 employés et les grandes entreprises comme celles comptant plus de 100 employés, pour toutes les industries sauf la fabrication. La limite supérieure pour la catégorie des moyennes entreprises dans le secteur manufacturier est de 499 employés, alors que les entreprises qui comptent plus de 500 employés sont considérées comme des grandes entreprises.

